



**En raison de la sécheresse qui sévit dans le pays
La production céréalière baisserait de 35 à 40%**

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Lundi 07 Juin 2021 / N° 1124

Prix : 20 DA

Marché des changes

Le dinar se stabilise face aux principales devises



ALGER

Lancement du 1^{er} incubateur d'entrepreneuriat vert

Le 1^{er} incubateur d'entrepreneuriat vert a été lancé samedi à Alger afin de contribuer à la naissance d'une économie verte et le développement de l'action de proximité vers une action entrepreneuriale contribuant à la création de la richesse et

CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

De graves conséquences sur les entreprises du bâtiment

Avec la crise sanitaire et économique, les entreprises du bâtiment et des Travaux publics souffrent le martyre. Des milliers d'emplois sont perdus et des dizaines d'entreprises sont proches

Gestion des déchets

L'Algérie appelée à exporter son expérience vers l'Afrique

Les participants à la 2^{ème} édition du Salon virtuel auquel ont participé plus de 170 exposants algériens et étrangers, ont appelé l'Algérie à exporter son expérience dans le domaine de la gestion des déchets vers les différents pays africains à travers la conclusion de partenariats gagnant-gagnant entre les secteurs public et privé.

Aide aux Micro-entreprises

Plus de 330 dossiers supplémentaires validés

L'Agence Nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat "ANADEP" (ex ANSE) a validé 330 dossiers supplémentaires pour le paiement des dettes des micro-entreprises en difficulté, soit plus de 59 milliards de dinars, sur 300 dossiers examinés.

Elections législatives

Un regard sur des listes indépendantes dans certaines wilayas

Si les programmes de certaines partis politiques sont connus au niveau national, au plan local, des dizaines de listes indépendantes se battent pour faire connaître leur programme. Un tour d'horizon dans certaines wilayas.

Ouargla

Large opération de nettoyage du lac de Hassi-Benabdallah

Une large opération de nettoyage de la zone humide du lac de Hassi-Benabdallah (20 km au Nord d'Ouargla) et de son plan d'eau a été menée par des instances et associations environnementales

PRÈS DE DEUX MILLIONS D'ALGÉRIENS ONT ÉTÉ VACCINÉS CONTRE LE COVID



LIRE LA PAGE 3

Le membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Corona virus, Pr. Ryad Mahyaoui a fait savoir hier que près de deux millions de citoyens ont été jusqu'à présent vaccinés contre la Covid-19. Un premier départ Alger-Paris a été effectué la matinée avec une soixantaine de voyageurs à bords.

Sonelgaz

INSTALLATION DES RESPONSABLES DE LA NOUVELLE HOLDING DU GROUPE

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mercredi 09 Juin 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:35	19:59	21:42

Horaires de prière à Alger du Jeudi 10 Juin 2021

Fajr	Chourouk
03:35	05:33

Météo



Alger 26° / Oran 26° / Annaba 24° /
Constantine 31° / Béchar 38° / Biskra 36° /
Djelfa 32° / Sétif 29° / Ghardaïa 38° / Jijel 27° /
Tlemcen 30°

ASTRONOMIE

Une éclipse solaire partielle
va parcourir l'hémisphère
nord

Une éclipse solaire parcourra jeudi le ciel de l'hémisphère nord, sur une bande d'environ 500 km courant du Canada à la Sibérie, en passant par l'Europe, où elle ne sera que partielle mais tout de même dangereuse pour les yeux. Au maximum de cette éclipse dite annulaire, les Terriens verront la Lune se glisser lentement devant le Soleil, pour le transformer pendant quelques minutes en un mince anneau lumineux, tel un "cercle de feu" dans le ciel de juin. Un spectacle réservé aux quelques habitants des latitudes les plus élevées, qui se trouvent pile dans l'axe: Nord-Ouest du Canada, extrême-Nord de la Russie, Nord-Ouest du Groenland et pôle Nord, où l'occultation du disque solaire sera de 87,8%, précise l'Observatoire de Paris-PSL. L'éclipse annulaire sera aussi visible, mais seulement de manière partielle, dans le Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, une grande partie de l'Europe, dont la France et la Grande-Bretagne, ainsi qu'une partie du Nord de l'Asie.

MÉDÉA

Lancement de la vaccination anti-Covid
dans les espaces publics

Dans le cadre du renforcement des points d'inoculation de base hors structures de santé afin d'élargir la campagne de vaccination contre la Covid-19 au profit de tous les citoyens, les services de la Direction de la santé (DSP) de la wilaya de Médéa ont entamé une opération dans ce sens à partir des espaces publics dans le chef-lieu de la wilaya. On rappellera que cette mesure a été décidée il y a quelques jours par le ministère de la Santé. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la riposte à la Covid-19

et qui aspire à l'accélération du processus vaccinal à travers le pays. Pour ce faire, la place Hammou, en plein centre-ville de Médéa, eu égard à son emplacement stratégique et à sa symbolique, a été choisie pour être le premier point à faire office de «centre» de vaccination. Par ailleurs, un dispositif humain et matériel important a été mobilisé pour la circonstance, dont des équipes médicales chepauteses par des médecins, des paramédicaux ainsi que des médecins-conseillers. D'autre part, des

ambulances du Samu ont été réquisitionnées pour assurer l'évacuation de citoyens, en cas de besoin. Par ailleurs, selon les chiffres avancés par Mohamed Chggouri, DSP de Médéa, la wilaya, qui est en attente d'un autre stock, a réceptionné 28 000 doses de vaccin à ce jour depuis le lancement de la campagne vaccinale. Ce même responsable ajoutera que d'autres espaces publics seront ouverts dans les autres daïras de la wilaya, pour abriter la campagne vaccinale contre le coronavirus.

Canada

Assassinat de quatre
membres d'une famille
musulmane

Quatre membres d'une famille musulmane ont été tués et un enfant blessé dimanche soir dans une attaque "préméditée" par un homme conduisant une camionnette dans une ville du sud de l'Ontario, a annoncé lundi la police locale. Le suspect, un homme de 20 ans, a été arrêté peu après les faits et inculpé lundi de quatre meurtres avec préméditation et une tentative d'homicide. "Il y a des preuves qu'il s'agissait d'un acte prémédité et planifié, motivé par la haine. Nous croyons que les victimes ont été ciblées parce qu'elles étaient musulmanes", a déclaré Paul Waight, enquêteur de la police de London, où a eu lieu l'attaque dimanche soir.

DJELFA

4 morts dans une collision
entre un camion et un
véhicule

Quatre personnes ont trouvé la mort dans une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule touristique, survenu hier, a indiqué la protection civile. Suite à une collision frontale entre un camion semi-remorque et un véhicule touristique, sur l'axe de la RN 46 traversant le lieu dit "Chaabet Ben Kerboue", quatre personnes, toutes de sexe masculin et âgées entre 30 et 50 ans, ont trouvé la mort, selon la même source. Les éléments de la protection civile ont procédé à la désincarcération des dépouilles des victimes, bloquées à l'intérieur du véhicule, a-t-on ajouté de même source.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
DÉPÊCHES, ANALYSES, INFORMATION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAÏUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMÉRO

005001132145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DÉPÊCHES

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES LÉGISLATIVES

Place aux urnes !

Après trois mois de meetings et de rencontres, la campagne électorale pour les élections législatives du 12 juin tire à sa fin. Depuis hier, le silence électoral s'impose à tous jusqu'à samedi. Pour ce dernier jour de campagne, chaque candidat et chef de parti a choisi sa destination. Ainsi, le président du Mouvement de la Société pour la paix, Abderrazak Makri était à Ain Defla où il a mis en exergue l'importance dévolue aux prochaines élections législatives, appelant à "saisir cette opportunité pour opérer le changement escompté". « Au regard du rôle de premier plan dévolue aux élections législatives à l'issue desquelles émerge une Assemblée nationale chargée de légiférer dans nombre de domaines intéressant directement ou indirectement le citoyen, il est plus que nécessaire de saisir l'opportunité que représente ce rendez-vous pour opérer le changement escompté », a soutenu M. Makri. Pour sa part, le secrétaire général du FLN, Baadji Abou-El-Fadhl a animé un dernier meeting à Béchar où il a plaidé en faveur du lancement d'un programme spécial de développement économique des régions du Sud du pays. "Si notre parti obtient la majorité aux législatives du 12 juin, nous ferons le nécessaire pour que le gouvernement élabore et concrétise un programme spécial de développement économique des régions du Sud pays, qui accusent des retards dans plusieurs secteurs", a-t-il déclaré. Le Sud du pays dispose d'importants atouts et potentialités pouvant être mis à profit pour la concrétisation de ce programme spécial de développement économique et qui doit toucher l'ensemble des secteurs d'activités, notamment le tourisme, l'agriculture et l'important potentiel minier de la région, a-t-il estimé. Animant un meeting électoral à Ain-Temouchent, le président du parti El-Fadjr El Jadid, Tahar Benbaïbeche, a déclaré que « cet état des lieux sera présenté à la prochaine Assemblée populaire nationale par nos candidats dans le cas où ils obtiennent les voix des électeurs. Nos futurs députés doivent défendre devant le gouvernement les préoccupations et doléances des citoyens et assurer leur suivi jusqu'à leur résolution ». M. Benbaïbeche a également mis l'accent sur la « responsabilité historique de la jeunesse appelé à concrétiser le changement par une forte participation au scrutin de samedi prochain », précisant que les jeunes sont présents dans toutes les listes de candidats proposées par son parti dans 53 wilayas du pays ainsi que dans ses quatre listes à l'étranger. Pour sa part, le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam a appelé les citoyens, à partir de Blida, à « un élan national » samedi prochain, jour des élections législatives pour "parachever le processus d'édification nationale". Lors d'un meeting animé dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives



du 12 juin, M. Benabdeslam a souligné que "nous avons besoin d'un élan national le jour du scrutin pour parachever le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, initié par l'élection du président de la République et l'amendement de la Constitution, en prévision du lancement de grands chantiers", affirmant qu'"une forte participation sera susceptible de faire taire les voix des détracteurs de l'Algérie". Sofiane Djilali, président de Jil jadid, était, lui à Jijel. Il a souligné que « l'opportunité de changement est offerte au travers de ces élections législatives et d'une forte participation du citoyen, devenu un élément-clé de l'équation politique ». Il a considéré, dans ce sillage, que "ceux qui prétendent que la prochaine APN sera pire que les précédentes se trompent et l'avenir le prouvera". Et d'ajouter: "Bien que beaucoup de candidats à ces élections législatives n'ont pas d'expérience politique, cela ne signifie pas forcément que cette assemblée sera pire que les précédentes". Pour sa part, le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni a affirmé, lundi à Djelfa, que son parti qui prendra part au scrutin du 12 juin, aspire à la constitution d'un Parlement, qui conduira l'Algérie sur la voie de l'édification d'un nouveau système économique devant l'éloigner de l'économie de la rente. "A travers ces élections décisives, le RND aspire à la constitution d'un Parlement fort, qui conduira l'Algérie sur la voie d'un nouveau système économique, qui la sortira de la crise et l'éloignera de l'économie de la rente", a déclaré Zitouni, qui animait un meeting populaire dans le cadre de la campagne électorale.

Silence électoral total jusqu'à samedi

Ces meetings ont été les derniers que les candidats et les partis politiques ont pu animer. Dès hier soir, toute forme de campagne est interdite. Ainsi, l'ordonnance numéro 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral prévoit un silence électoral qui doit être observé dès mardi à minuit, par tous les animateurs de la campagne pour les législatives anticipées du 12 juin et fixe les étapes de l'opération électorale, du vote jusqu'à la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle. L'article 73 de cette loi stipule qu'« à l'exception du cas prévu à l'alinéa 3 de l'article 95 de la Constitution, la campagne électorale est déclarée ouverte, vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin. Elle s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin ». L'article 81 précise que "sont interdites la publication et la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs soixante-douze (72) heures avant la date du scrutin sur le territoire national, et cinq (5) jours avant la date du scrutin pour la communauté nationale établie à l'étranger". Selon la loi sur le régime électoral, "le scrutin se déroule en un seul jour. Il est ouvert à huit (8) heures et clos le même jour à dix-neuf (19) heures" (art132). Toutefois, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) peut, sur demande du coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité indépendante, décider d'avancer de soixante-douze (72) heures, au maximum, la date d'ouverture du scrutin dans les communes où les opérations de vote ne peuvent se dérouler le jour même du scrutin pour des raisons matérielles liées à l'éloignement des bureaux de vote et à l'éparpillement des populations. Le président de l'Autorité peut également, pour toute autre raison, décider d'avancer de

soixante-douze (72) heures, au maximum, dans une commune donnée.

« Aucun incident majeur »

Lors d'une conférence de presse-bilan, animée samedi, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a assuré qu'aucun incident majeur n'a marqué cette campagne. En revanche, il a fait état de 400 dépassements relevés depuis le début de la campagne électorale à ce jour, dont 28 ont conduit à la saisine du procureur de la République. Il a également déclaré que la campagne électorale pour les législatives du 12 juin « a connue, depuis son lancement, l'organisation de 6 098 activités, dont 2 786 pour les partis politiques et 3 309 pour les listes indépendantes », évoquant l'enregistrement de "400 dépassements liés principalement à l'affichage anarchique et au non-respect du protocole sanitaire lors des meetings populaires, ce qui a induit, dans certains cas, l'intervention des représentants de l'ANIE pour les arrêter". Suite à ces dépassements, « l'ANIE a adressé 287 mises en demeure à des candidats et saisi le procureur de la République au sujet de 28 autres cas », a fait savoir M. Charfi. Contrairement aux élections précédentes, celles de cette année sont marquées par le nombre important de jeunes candidats qui se présentent au scrutin. Mohamed Charfi a fait état de 13.009 candidats âgés de moins de 40 ans, dont 5.743 femmes, tandis que le nombre des universitaires s'est élevé à 19.942 personnes, soit 74% des candidats. Et d'indiquer qu'il existe "310 listes où le taux de candidats universitaires est à 100%", c'est dire que le prochain parlement "connaîtra une véritable dynamique".

Saïd Sadia

Législatives du 12 juin : Départ des bureaux itinérants à Ouargla, Illizi et Djanet

Les caravanes des bureaux de vote itinérants ont pris, hier, la route vers les daïras frontalières à Ouargla (pour le Sud-est) et Illizi et Djanet afin de permettre aux électeurs des circonscriptions électorales isolées d'accomplir, dès demain, leur devoir électoral, dans le cadre des législatives du 12 juin. La première caravane de six (6)

bureaux itinérants a pris le départ d'Ouargla vers la daïra frontalière d'El-Borma (420 km au Sud d'Est du chef lieu de wilaya), pour permettre aux populations de cette région d'accomplir leur devoir civique. Les six bureaux itinérants, où les opérations de vote sont réglementairement avancées de 72 heures de la date du scrutin, totalisent un

électorat de 10.969 inscrits, a fait savoir le délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Chemsas. Ils ont été dotés de tous les équipements et moyens nécessaires pour le bon déroulement de ce rendez-vous électoral et permettre aux populations nomades et des personnels de l'Armée national

populaire déployés dans cette région frontalière avec la Tunisie, d'accomplir leur devoir dans de bonnes conditions, a-t-il ajouté. La wilaya d'Ouargla compte un électorat de 208.193 inscrits, répartis sur 84 centres électoraux coiffant 490 bureaux de vote, dont les six itinérants déployés dans la daïra d'El-Borma, selon les données de l'ANIE.

Un total de 34 listes (20 partisanes et 14 indépendantes) sont en lice pour ces législatives, pour briguer l'un des trois sièges prévus pour la wilaya à la future Assemblée populaire nationale. Neuf autres bureaux itinérants ont pris le départ pour sillonner la nouvelle wilaya de Djanet afin de permettre 10665 inscrits de voter à partir de mercredi.

DÉSENGAGEMENT DES MAJORS DES ÉNERGIES FOSSILES

L'Arabie Saoudite et la Russie mettent en garde

Le débat autour de la réduction des émissions de Carbone et le désengagement des compagnies pétrolières des énergies fossiles fait sortir les dirigeants de l'Opep+ de leur silence ; ceux-ci mettant en garde contre un risque d'une crise majeure de l'approvisionnement mondiale en pétrole. Les dirigeants du groupe Opep+, l'Arabie saoudite et la Russie, s'engagent à continuer à investir dans le pétrole et le gaz car, disent-ils, le monde aura encore besoin de ces ressources pendant des décennies, malgré la poussée croissante contre les combustibles fossiles et les investissements dans de nouveaux approvisionnements. Un sous-investissement chronique dans l'approvisionnement en pétrole et en gaz alors que les champs pétrolifères opérationnels arrivent à maturité conduirait à un resserrement de l'offre et à une flambée des prix du pétrole à terme, estiment des analystes et des dirigeants de majors, dont Patrick Pouyanné, patron de TotalEnergies. Répliquant au rapport de l'AIE qui suggèrent que les compagnies pétrolières et gazières se détournent de plus en plus des énergies fossiles, l'Arabie saoudite et la Russie n'ont pas tourné autour du pot et ont déclaré carrément que la suggestion de ne jamais investir dans le pétrole et le gaz est « irréaliste », « simpliste ». L'AIE a bâti son argumentaire sur les déclarations de certains patrons de majors, dont le PDG de BP, Bernard Looney, qui a écrit que les prévisions d'investissements seront beaucoup plus faibles dans le pétrole et le gaz et qu'elles étaient « à bien des égards, cohérentes avec notre approche, celle de réduire notre production de pétrole et de gaz de 40 % au cours de la prochaine décennie ». De son côté, le PDG d'ENI, Claudio Descalzi, a commenté le message de Looney en disant que « nous sommes



maintenant à un tournant historique, où chacun de nous doit jouer un rôle actif ». En réponse au rapport de l'AIE, le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdelaziz Ben Salman, a critiqué le rapport, affirmant qu'il s'agissait « d'une suite du film La La Land. Pourquoi devrais-je le prendre au sérieux ? ».

Tirs groupes contre l'AIE

En Russie, le directeur général du plus grand producteur de pétrole russe, Rosneft, contrôlé par l'État, a averti que le sous-investissement dans le pétrole préparait le terrain à un grave déficit d'approvisionnement. « La stabilité à long terme des approvisionnements en pétrole est menacée en raison du sous-investissement. Cela est dû à la fois aux exigences de diverses parties prenantes de cesser complètement les investissements dans le secteur pétrolier et aux aspirations des majors à augmenter la valeur et les rendements pour les actionnaires grâce à un versement de dividendes et un rachat d'actions plus importants », a déclaré le PDG de Rosneft, Igor Sechin, lors de l'International Economic Forum de samedi dernier. « Le monde

court le risque de faire face à un déficit aigu de pétrole et de gaz », a ajouté Sechin, notant que « le monde consomme du pétrole, mais n'est pas prêt à y investir ». En marge du même forum, le vice-Premier ministre russe, Alexander Novak, a déclaré que le rapport de l'AIE a utilisé une « approche simpliste » et était « irréaliste ». La Russie continuera d'investir dans le pétrole, le gaz et le charbon, parallèlement aux investissements dans les énergies renouvelables, a noté Alexandre Novak, ajoutant : « Nous envisageons donc la décennie à venir comme une combinaison d'énergies renouvelables et de combustibles fossiles ». La Russie, ainsi que l'Arabie saoudite, poids lourds de l'échiquier pétrolier et gazier mondial, pourraient être les grands gagnants de l'activisme climatique actuel contre les compagnies pétrolières internationales. L'Arabie saoudite « produit du pétrole et du gaz à faible coût et produit également des énergies renouvelables. J'exhorte le monde à accepter cela comme une réalité : que nous allons être les gagnants de toutes ces activités », a déclaré le prince d'Arabie saoudite Abdelaziz Ben Salman la semaine dernière.

EAU

Des instructions pour bien gérer le service public et préparer saison estivale

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Mihoubi, a donné des instructions fermes quant à l'impérative gestion rigoureuse du service publique des eaux, soulignant la nécessité de "bien" préparer la saison estivale, notamment en période de stress hydrique que connaît le pays, dû au manque de précipitations ces dernières années, a indiqué hier un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion tenue, lundi, au siège du ministère des Ressources en eau, laquelle s'est déroulée sous la présidence de M. Mihoubi et en présence des cadres centraux du ministère, des Directeurs généraux et directeurs des régions relevant des deux établissements, à savoir l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), ainsi que d'un nombre de responsables locaux, précise le communiqué. La réunion a été consacrée à la présentation d'un bilan des activités des établissements relevant du secteur et concernés par le service public des eaux, d'autant que le ministre a écouté des exposés présentés par le

Directeur général de l'ADE, le Directeur général de l'ONA et les Directeurs généraux des établissements chargés de la gestion du service public des eaux et de l'assainissement (Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran - SEOR, Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine- SEACO- et Société des eaux et de l'assainissement d'Alger- SEAL-), précise le ministère. Lors de cette réunion, ont été abordés le suivi de l'état de la concrétisation du programme urgent relatif à la réalisation de puits pour l'alimentation des wilayas connaissant un déficit en matière d'eaux de surface, ainsi que l'essentiel des résultats contenus dans l'enquête sociale lancée par le ministère des Ressources en eau et relative au service public des eaux. Après la présentation des acquis réalisés durant les 5 premiers mois en 2021, le ministre a donné, selon le communiqué, "des instructions fermes quant à l'impérative gestion rigoureuse de cette période, notamment à la lumière de la pénurie d'eau que traverse le pays, en raison du manque de précipitations durant les dernières années

entraînant un recul considérable de nos réserves en eau". Le ministre a également mis l'accent sur "la nécessité de bien préparer la saison estivale, de tout mettre en œuvre pour assurer un service public à la hauteur des aspirations des citoyens, et d'éviter toute manifestation négative dans l'opération de la distribution de cette ressource vitale, en distribuant à tous les citoyens de manière équitable et sans exception, afin de mettre nos concitoyens dans les meilleures conditions possibles en ce qui concerne le service public de l'eau, insistant à la fois sur l'aspect économique dans la gestion de cette ressource". Pour ce qui est de l'enquête sociale lancée par le ministère des Ressources en eau et relative au service public de l'eau, M. Mihoubi a donné des directives concernant la nécessité de comparer les résultats de cette enquête avec les données les plus importantes fournies par les entreprises chargées de la gestion du service public de l'eau, sur lesquelles porte cette enquête sociale, dans le but de développer et d'améliorer le service public de l'eau.

LIQUIDITÉS BANCAIRES, DÉFICIT, INFORMEL...

Plaidoyer pour la réforme du système financier et monétaire

Farouk Nemouchi, économiste et expert financier, a appelé, hier, à de grandes réformes ambitieuses et structurelles pour sortir de l'impasse monétaire et économique dans laquelle se débat le pays. Lors d'un Webinar consacré à la crise de liquidité que traverse le pays depuis maintenant plusieurs mois, organisé par l'Ecole supérieure de comptabilité et des finances de Constantine, le conférencier a estimé que la crise de liquidité est loin d'être un fait de la conjoncture, née des effets de la crise sanitaire sur l'économie, mais elle est « antérieure à 2020 et la crise sanitaire n'a fait que l'amplifier ». Pour expliquer les origines de la crise de liquidités que connaît le pays, Farouk Nemouchi, titulaire d'un doctorat d'Etat en sciences économiques, a recensé trois facteurs autonomes qui déterminent le niveau des liquidités sur le marché bancaire. Il s'agit, d'abord, selon le conférencier, des réserves de change converties en monnaie nationale. « La monétisation des réserves de change fait grimper la liquidité globale et son afflux vers les banques », explique-t-il, citant, sur sa lancée, comme deuxième facteur autonome, les dépenses publiques de l'Etat, soulignant que « lorsque le déficit est couvert par la création monétaire, cela fait augmenter automatiquement le niveau de la liquidité ». Le troisième facteur qui détermine le niveau de la liquidité est lié au mouvement des billets de banque, à en croire le conférencier. Ce dernier estime que les premiers signaux de la crise actuelle de liquidités sont apparus en 2016, au lendemain du choc pétrolier de la mi-2014, dans le sillage de la baisse des réserves de change ; lesquelles ont connu une chute drastique de leur plus haut de 194 milliards de dinars à la mi-2014. Cependant, en 2017, alors que les réserves de change continuaient de baisser, les liquidités ont augmenté sous l'effet de la décision d'adopter la planche à billets comme moyen de financement.

L'utilité d'une troisième voie

La remise au placard de la planche à billets, intervenue en 2019, a fait ressurgir la crise de liquidité, « ce qui a contraint l'Etat de quêter de nouveaux moyens de financement, dont la mise en place de certains artifices monétaires dès 2020 pour tenter de libérer la liquidité bancaire », explique Farouk Nemouchi. Dans cette quête de nouveaux moyens de financement, courant 2020, estime le conférencier, « la banque d'Algérie a versé au profit de l'Etat des dividendes pour pouvoir atténuer le déficit budgétaire ». Il a été question également, en 2020, de déprécier davantage la monnaie nationale pour « pouvoir augmenter les recettes libellées en dinar ». Farouk Nemouchi estime, dans la foulée, que malgré la mise en veilleuse de la planche à billets courant 2019, « nous y sommes toujours, car ces artifices monétaires sont destinés à faire augmenter une ressource sans contrepartie économique, un peu comme la planche à billets d'ailleurs ». « Ceci pour dire que la crise de liquidité n'est pas conjoncturelle et le Covid-19 n'a fait que l'amplifier. Malheureusement, les mesures de la Banque d'Algérie prise courant 2020 n'ont pas amélioré la situation, ce qui appelle à une réforme globale du système financier et monétaire », estime le conférencier, suggérant d'emprunter une troisième voie, à savoir le recyclage des capitaux de l'économie informelle. Le conférencier a repris à son compte les statistiques de la Banque d'Algérie pour dire l'ampleur du secteur informel, évaluant à 34% la part des quantités de monnaies circulant hors banques de l'ensemble de la masse monétaire. Pour pouvoir capter ces ressources, Farouk Nemouchi appelle au développement de l'intermédiation bancaire et l'inclusion financière, ne sous-estimant point la contribution de la digitalisation et la bancarisation. « Nous avons des problèmes économiques structurels auxquels il faudra apporter des réponses structurelles à travers des réformes profondes et ambitieuses », conclut l'invité de l'Ecole supérieure de comptabilité et des finances de Constantine.

Yani. T.

EXPLOITATION MINIÈRE

De l'or fourni par des jeunes commence à arriver

Après l'attribution des premiers permis d'exploitation minière, les premières quantités d'or récoltées à Tamanrasset ont été remises à l'Entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR). Elles proviennent de la mine Amesmessa, à In-Guezzam.

Selon le ministère de l'Energie, Une quantité totale de plus de 40 tonnes à une teneur moyenne de 11,8 g/tonnes a été fournie par deux micro-entreprises, la première avec 22,850 tonnes et une teneur de 13,725 g/t et la deuxième avec 17,380 tonnes avec une teneur de 9,462 g/t. Le communiqué a rappelé que le ministère de l'Energie et des mines prévoit d'atteindre une production d'or pour l'année en cours de l'ordre de 250 kg dans un premier temps pour passer à 500kg l'année prochaine.

Le ministère de l'Energie et des mines avait annoncé, la semaine passée, la signature de 36 contrats



commerciaux entre l'ENOR et des micro-entreprises pour l'achat des pépites d'or produites dans le cadre de l'ouverture du domaine d'exploitation minière artisanale de l'or au profit des jeunes des régions du Sud.

En février dernier, le ministre de

l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab avait déjà annoncé que son avait élaboré un programme pour augmenter la production aurifère nationale et couvrir la demande sur ce métal précieux, l'objectif étant d'atteindre une production de 500 kg par an. Or, en 2020, la

production aurifère nationale avait atteint 58 kg, dont 17 kg ont été récupérés dans le cadre des opérations menées par l'Armée nationale populaire (ANP) pour la récupération du brut pillé.

Le ministre a révélé l'existence d'un stock national aurifère souterrain considérable estimé à 124 tonnes, particulièrement dans les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi, citant que la mine d'Amesmessa dont les réserves dépassent 45 tonnes et qui fait face à des problèmes techniques qui empêchent d'atteindre la profondeur exigée. Le secteur qui a élaboré un cahier des charges et lancé un appel d'offres pour la prospection de 5 mines d'or dans le sud algérien, vise, entre autres, à élargir le champ d'exploitation artisanale de l'or, en recourant aux experts en matière de prospection et d'exploration.

Le secteur, indique le ministre, a déployé de grands efforts pour sensibiliser les jeunes quant au

danger du mercure et du cyanure dans l'exploration de l'or, soulignant que le décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) en septembre dernier interdit l'utilisation des produits chimiques dans l'extraction de l'or.

Durant les derniers mois, plusieurs visites ont été effectuées avec d'autres secteurs dans les zones d'exploitation de l'or pour sensibiliser les jeunes au risque d'utilisation de ces produits et les interdire sur le plan légal, a-t-il ajouté.

Avant de lancer les appels d'offre, des experts de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) avaient effectué, en compagnie de spécialistes du service de la cartographie minière et géologique, une action de terrain pour déterminer les régions où de l'or avait été découvert, ce qui a permis de recenser 95 régions jusqu'à présent allant de 6 à 400 ha.

Saïd Sadia

LA COOPÉRATION ALGÉRO-TURC POUR PROMOUVOIR la formation en matière de transition énergétique et des énergies renouvelables

La consolidation de la coopération algéro-turque en vue de la promotion et de l'appui aux opportunités de formation dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelable a été soulignée hier à Alger, selon un communiqué du ministère la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Le communiqué du ministère fait état d'une audience accordée par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha, en compagnie du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables Chems Ed-dine Chitour, à l'ambassadrice de Turquie à Alger, Mme Mahinur Ozdemir Goktas au Coordinateur de

l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), Alparslan Cevik,

Cette audience avait, pour objectifs, de "consolider la coopération, examiner les voies et moyens de promotion et d'appui aux opportunités de formation en matière de transition énergétique et des énergies renouvelables et d'améliorer le niveau des formateurs et d'élaborer les programmes de formation, selon les critères internationaux et exigences du marché d'emploi en la matière".

Dans ce contexte, Mme Benfriha a affirmé que le secteur de la Formation professionnelle "ambitionne de développer des stratégies d'avenir, en coordination avec le secteur de la transition énergétique et des éner-

gies renouvelables, en vue de la prise en charge de la formation de la ressource humaine dans les différentes spécialités en lien avec ce domaine", faisant état de la création d'un institut spécialisé en énergies renouvelables.

De son côté, M. Chitour a affirmé que "son département ministériel adopte une stratégie importante et prioritaire pour le Gouvernement, laquelle vise à promouvoir et diversifier le développement économique durable et à relancer l'économie nationale hors hydrocarbures, et ce en se dirigeant vers l'exploitation et le développement de l'efficacité énergétique, ce qui nécessite une coordination entre tous les secteurs concernés".

RESSOURCES EN EAU

Le gouvernement veut une distribution juste et sans exclusion

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, a appelé, à l'impérative distribution "juste et sans exclusion" des eaux aux citoyens, insistant sur l'économie dans la gestion de cette ressource, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a donné ces instructions lors d'une réunion qu'il a présidée au siège du ministère ayant réuni les cadres centraux du ministère, les directeurs généraux et les directeurs des zones relevant des deux entreprises, à savoir l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), outre plusieurs responsables locaux, précise la même source.

Selon le communiqué, cette réunion a été consacrée à la présentation du bilan de l'activité des entreprises relevant du secteur chargé du service public des eaux, ajoutant que le ministre avait écouté des exposés présentés par les directeur général de

l'ADE, le DG de l'ONA et les directeurs généraux des entreprises chargées de la gestion du service public des eaux et de l'assainissement.

Après la présentation des acquis réalisés durant les 5 premiers mois en 2021 par les intervenants, M. Mihoubi a donné "des instructions fermes quant à l'impérative gestion rigoureuse de cette période notamment à la lumière de la pénurie d'eau que traverse le pays en raison du manque de précipitations durant les dernières années entraînant un recul considérable des réserves en eau". Il a évoqué, en outre, le suivi de la mise en œuvre du programme d'urgence relatif à la réalisation de puits pour l'alimentation des wilayas connaissant un déficit en matière d'eaux de surface, ajoute-t-on de même source.

Par ailleurs, M. Mihoubi a souligné "la nécessité de bien préparer la saison estivale, de tout mettre en œuvre pour assurer un service public à la

hauteur des aspirations des citoyens, et d'éviter toute manifestation négative dans l'opération de la distribution de cette ressource vitale, en distribuant à tous les citoyens de manière équitable et sans exception, afin de mettre nos concitoyens dans les meilleures conditions possibles en ce qui concerne le service public de l'eau, insistant à la fois sur l'aspect économique dans la gestion de cette ressource".

Enfin, le ministre a écouté les plus importants résultats de l'enquête sociale lancée par le ministère des Ressources en eau et relative au service public de l'eau, ainsi, il a donné des directives concernant "la nécessité de comparer les résultats de cette enquête avec les données les plus importantes fournies par les entreprises chargées de la gestion du service public de l'eau, sur lesquelles porte cette enquête sociale, dans le but de développer et d'améliorer le service public de l'eau ».

ORGE

Hemdani veut de l'intransigeance avec les producteurs

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdelhamid Hemdani, a donné lundi des instructions aux directeurs des services agricoles (DSA) des 12 wilayas potentielles en production céréalière pour se montrer intransigeants avec les producteurs et les multiplicateurs d'orge qui pratiquent la vente sur pied, afin de mettre fin à la spéculation sur ce produit, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion d'évaluation de la campagne moisson-battage 2020-2021, notamment, la collecte d'orge, de consommation et de semence, organisée en visioconférence et présidée par M. Hemdani, en présence des cadres concernés, les DSA ont présenté un état des lieux sur le déroulement de la campagne et les problèmes de la collecte de l'orge qui affiche des augmentations des prix sur le marché informel dues "aux pratiques de spéculation, notamment la vente sur pied", a fait savoir le ministère.

M.Hemdani a instruit les DSA "à prendre des mesures strictes" envers les producteurs et les multiplicateurs d'orge qui se sont engagés à livrer 50% de leurs productions aux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS), précise la même source.

Le ministre a appelé, à cet effet, les directeurs des services agricoles des wilayas à afficher la liste des producteurs signataires de conventions avec les CCLS.

En outre, il a instruit les DSA "d'intensifier les sorties sur le terrain" en impliquant l'ensemble des acteurs, notamment la chambre d'agriculture, l'interprofession, les associations et les subdivisionnaires pour sensibiliser les producteurs d'orge sur l'importance de la collecte afin d'assurer la couverture en semence pour la campagne prochaine et l'approvisionnement des éleveurs en orge de consommation.

M.Hemdani a rappelé, au cours de cette réunion, le contexte mondial actuel marqué par la flambée des prix des céréales, tout en appelant les DSA "à l'application effective du plan opérationnel et organisationnel mis en place pour la collecte des céréales en général et en particulier de l'orge au cours de la présente campagne" lancée officiellement au niveau de quelques wilayas, souligne le communiqué.

Par ailleurs, le ministre a sollicité les directeurs des services agricoles pour rassurer les céréaliculteurs sinistrés que leurs crédits de campagne seront rééchelonnés automatiquement après validation de la commission de wilaya..

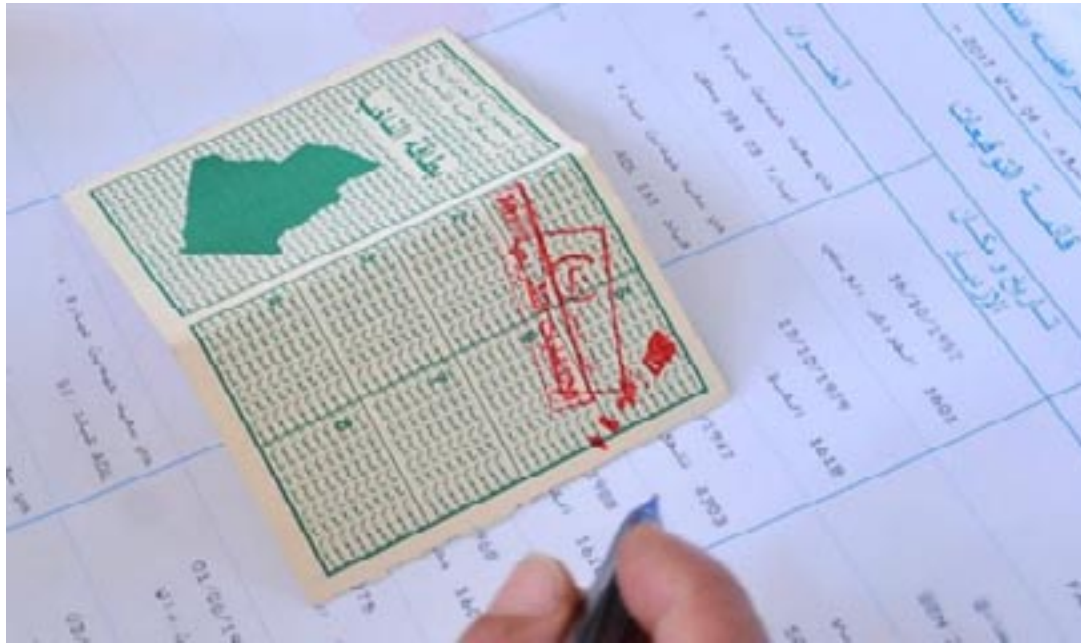
ELECTIONS LÉGISLATIVES

Début du vote dans les wilayas du Sud

A quelques jours du début de l'élection législative du 12 juin, des Algériens habitant dans les zones éloignées du Sud du pays ont déjà commencé à voter. Des bureaux itinérants ont déjà été déployés dans certaines wilayas.

Ainsi, à Ouargla, une caravane de six (6) bureaux itinérants a pris le départ hier vers la daïra frontalière d'El-Borma (420 km au Sud d'Est du chef-lieu de wilaya), pour permettre aux populations de cette région d'accomplir dès demain leur devoir civique, dans le cadre des législatives du 12 juin.

Les six bureaux itinérants, où les opérations de vote sont réglementairement avancées de 72 heures de la date du scrutin, totalisent un électoral de 10.969 inscrits, a fait savoir le délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Chemsia. Ils ont été dotés de tous les équipements et moyens nécessaires pour le bon déroulement de ce rendez-vous électoral et permettre aux populations nomades et des personnels de l'Armée nationale populaire déployés dans



cette région frontalière avec la Tunisie, d'accomplir leur devoir dans de bonnes conditions, a-t-il ajouté.

A Tindouf, le premier bureau itinérant de la wilaya s'est ébranlé lundi. Il compte sur ses listes un électoral de 1.822 inscrits, a fait savoir la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante

des élections (ANIE). La caravane, qui a pris son départ devant le siège de la délégation de l'ANIE, est composée de huit véhicules Tout-terrain et dotée de l'ensemble des moyens matériels, y compris les moyens de prévention et de lutte contre la pandémie de coronavirus, en présence de l'encadrement humain nécessaire,

a-t-on souligné.

Les autres bureaux itinérants, trois dans la commune de Tindouf et six dans celle d'Oum-Laâssel, ont démarré hier vers d'autres zones enclavées et éparses de ces deux collectivités, a ajouté la source. Au total, 26 centres électoraux (22 dans la commune de Tindouf et 4 dans celle d'Oum-

Laâssel), coiffant 198 bureaux de vote, dont dix itinérants, ont été prévus pour permettre à un électoral de plus de 100.600 inscrits d'accomplir leur devoir civique dans le cadre des élections législatives, d'après les données de l'ANIE.

Pour sa part, la wilaya d'Illizi compte un corps électoral de 55.441 inscrits, dispose de 9 bureaux itinérants répartis à travers les quatre communes de la wilaya (Illizi, In-Amenas, Bordj Omar-Idriss et Debdeb). Ils ont été déployés depuis hier et les opérations électorales se poursuivront jusqu'à samedi. Cela concerne également les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Bordj-Badji Mokhtar, In Salah et Bordj-Badji Mokhtar.

Selon Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le nombre de bureaux itinérants prévus pour les élections législatives du 12 juin prochain est de 139 répartis sur l'ensemble des wilayas du Sud et de certaines des Hauts-Plateaux.

Saïd Sadia

Naama

Raccordement de 285 périmètres agricoles au réseau électrique

Les travaux de raccordement de 285 périmètres de concession agricole au réseau électrique ont été lancés, lundi, dans la wilaya de Naama a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette opération, qui prévoit la réalisation de 150 kilomètres de réseau électrique, concerne des périmètres ayant profité à de jeunes promoteurs à travers les communes de la wilaya. L'étude a été achevée et le marché a été accordé à une entreprise publique afin de prendre en charge ces travaux pour un délai de 18 mois, selon les explications fournies au wali de Naama, Idir Medebdeb, qui a donné le coup d'envoi des travaux au périmètre agricole de Sidi Maamar à Sfisifa. La DSA a indiqué que cette opération s'ajoute à une autre de raccordement de 876 périmètres agricoles, qui enregistre actuellement un taux d'avancement appréciable, soulignant que ces opérations contribueront au fonçage de puits, à l'augmentation des terres agricoles irri-



guées et à la création d'emplois. Plus de 10.000 ha sont concernés par des projets actuellement en cours pour le raccordement de périmètres agricoles à l'énergie électrique, dans lesquels la priorité a été donnée aux propriétaires de terres agricoles et dont les travaux d'aménagement et équipement en systèmes d'irrigation

(aspersion, goutte à goutte) ont été achevés en prévision d'entrer en production. Parallèlement au lancement de cette importante opération, huit puits ont été récemment équipés de matériels à énergie solaire à travers des zones d'ombre situées au niveau de cinq communes, a-t-on fait savoir.

Aïn Defla

Un trafiquant de médicaments arrêté

Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté récemment au chef-lieu de wilaya un individu s'adonnant au trafic illicite de produits pharmaceutiques de fabrication étrangère en recourant à l'internet et saisi 687 unités, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Ayant eu vent de l'activité suspecte d'un individu de 38 ans, résidant dans la wilaya de Tipasa, lequel recourait aux plateformes numériques et aux sites électroniques pour écouler les produits pharmaceutiques de fabrication étrangère dont des comprimés utilisés dans l'avortement et la contraception non utilisés lo-

calement, la section économique et financière relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a mis un plan minutieux visant sa neutralisation, a-t-on indiqué. Après l'avoir identifié, les policiers l'ont surveillé de très près, l'arrêtant lundi dernier à Aïn Defla alors qu'il était au volant de sa voiture, dont la fouille minutieuse leur a permis de mettre la main sur 271 comprimés de diverses sortes soigneusement dissimulés au niveau des accessoires du véhicule, a-t-on fait savoir. Ne s'arrêtant pas là, les policiers, munis d'un mandat de perquisition délivré par les instances judiciaires de Aïn Defla, ont mis au peigne fin le domicile du présumé

suspect sis à Tipasa, y trouvant 416 comprimés de fabrication étrangère, dont des psychotropes, des contraceptifs ainsi que ceux utilisés dans l'avortement, a-t-on détaillé.

Après accomplissement des procédures d'enquête, un procès-verbal (P.V) a été dressé à l'encontre du mis en cause pour "détention illégale de psychotropes dans un but mercantile", "facilitation de l'avortement" et "contrebande", a-t-on précisé.

Présenté jeudi devant les instances judiciaires de Aïn Defla, le mis en cause dans cette affaire a été placé sous mandat de dépôt dans l'attente de son jugement, a-t-on indiqué de même source.

GHARDAÏA

Une dizaine de femmes écrivaines "amatrices" primées

Une dizaine de femmes ayant participé au concours des écrivaines et poétesses "amatrices" d'expression arabe et amazighe locale, dédié à la créativité féminine, ont été primées lundi en présence des autorités de la wilaya. Organisé par la radio locale de Ghardaïa à l'occasion de la célébration du 20ème anniversaire de son inauguration, en collaboration avec un sponsor local, en vue de soutenir et d'encourager les diverses créations littéraires et poétiques, le concours a pour objectif de détecter et de promouvoir les écrivaines et poétesses amatrices de la région, a soutenu le directeur de la radio, Ali Djeridi.

C'est également une occasion de mettre en valeur la place prépondérante de la femme de la région et son apport au rayonnement culturel social et économique, a ajouté de son côté le sponsor, qui a préféré garder l'anonymat. Pour les organisateurs, l'événement constitue un espace de communication et de promotion de la production et des œuvres littéraires des femmes, pour la plupart au foyer, et également un hommage plus que mérité pour la femme qui se distingue dans le domaine de l'écriture littéraire.

Une lauréate a exprimé à l'APS "sa satisfaction et sa fierté" de voir de plus en plus de femmes adhérer à ce concours culturel et consacrer un grand intérêt à la dynamisation du champ culturel dans la région jadis exclusivement monopole de la gent masculine.

Les dix lauréates de ce concours ont reçu des prix et des attestations à l'occasion de la célébration du double événement de l'inauguration officielle de la radio locale (2001) et la journée nationale de l'artiste 8 juin). Une centaine de femmes ont participé à ce concours, à travers des travaux littéraires en langues arabe et amazighe.

La coopération algéro-hongroise en matière de sport évoquée par Salima Souakri à Budapest

La coopération algéro-hongroise en matière de sport et les perspectives de son développement ont été au centre des entretiens qu'a eus à Budapest la secrétaire d'Etat en charge du sport d'élite, Salima Souakri avec la ministre hongroise des Sports, Tunde Szabo, en marge du Championnat du monde de judo actuellement en cours. "Les deux parties ont procédé, au cours de cette rencontre à laquelle a pris part l'ambassadeur d'Algérie en Hongrie et Slovaquie, Ali Mokrani, à l'examen des possibilités de renforcement de la coopération algéro-hongroise dans le domaine sportif", a écrit Salima Souakri mardi sur sa page Facebook. La secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite a souligné, à cette occasion, "la volonté de l'Algérie de développer une coopération dense, féconde et mutuellement bénéfique avec la Hongrie", tout comme Tunde Szabo qui a exprimé la volonté de son pays de promouvoir ses relations sportives avec l'Algérie et sa disponibilité à la conclusion de l'accord bilatéral afférent en cours de finalisation.

A ce titre, Mme Souakri a souligné "l'intérêt accordé au développement d'une coopération à forte valeur ajoutée, axée sur la formation, le management, la promotion du sport féminin et l'échange des expériences nationales des sports", réitérant la "disponibilité de la partie algé-



rienne à la signature de l'accord bilatéral qui viendra structurer la coopération bilatérale en matière de sport, accompagné d'un plan d'action afin de lui conférer une optique opérationnelle". Par ailleurs, il a été évoqué, à cette occasion, "la possibilité d'organiser une rencontre amicale des équipes nationales

féminines et masculines de football" des deux pays, a indiqué la secrétaire d'Etat en charge du sport d'élite qui a lancé au terme de ce face à face "une invitation pour effectuer une visite en Algérie, à la ministre hongroise qui l'a acceptée avec plaisir".

RENCONTRE

La nécessité du développement du sport universitaire soulignée

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Jeunesse et des sports ont tenu, une réunion consacrée à l'examen des perspectives de promotion et de développement du sport universitaire et d'enrichissement des offres de formation dans le domaine sportif.

La rencontre vise, selon les organisateurs, la consolidation du partenariat et de la coordination en terme de mise à jour des programmes de formation dans les spécialités des sciences et techniques des activités physiques et sportives, mais également l'étude des critères d'inscription dans les établissements universitaires des sportifs d'élite.

A l'ordre du jour de la réunion figurent aussi la possibilité d'intégrer de nouveaux modules en phase avec les nouveautés dans le domaine de la formation, le renforcement de la coordination entre l'école nationale supérieure en science et technologies du sport (ENS/STS) et les établissements de l'Enseignement supérieur assurant, en Licence et en Master, une formation dans les sciences et techniques des activités (23 établissements et 5 spécialités).

Il a été également question, lors de cette rencontre, de l'opérationnalité du produit de la formation dans les deux secteurs en vue de promouvoir l'activité sportive et la compétition en milieu universitaire.

La réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de séances de travail menées par des groupes de recherche mixtes, lesquels se sont attelés à élaborer un programme national contenant plusieurs axes, pour ne citer que la formation, les associations, l'exploitation commune des structures sportives ou encore la généralisation des activités et programmes de promotion du sport dans l'enceinte universitaire.

A ce propos, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelkader Benziane a fait savoir que "la concrétisation de ce programme sur le plan interne a débuté par l'installation de commissions locales mixtes (plus de 40), ayant tracé des programmes efficaces", et soumis des rapports semestriels à la commission nationale regroupant l'enseignement supérieur, l'éducation nationale et la Jeunesse et les sports.

MONDIAUX 2021

Elimination de Waïl Ezzine au troisième tour



L'Algérien Waïl Ezzine (-66 kg) a été sorti au 3e tour des championnats du monde de judo, suite à sa défaite concédée face à l'Azeri Orkhan Safarov à Budapest (Hongrie).

Le premier judoka algérien a monté sur les tatamis de cette 38e édition des Mondiaux a vu son parcours prendre fin au 3e tour. Versé dans la poule C, le vice-champion d'Afrique a très bien débuté son tournoi en battant le Qatarais Ayoub El Idrissi, avant de confirmer face au Monténégrin Yusuf Nurkovic.

Toutefois, Ezzine n'a pas réussi à réaliser la passe de trois en s'inclinant face à Safarov, par waza-ari. Après Ezzine, c'est au tour de Fethi Nourine d'enfiler son kimono pour défier le Brésilien Edouardo Barbosa, mardi, lors du premier tour de la catégorie des -73 kg.

Pour rappel, l'Algérie est présente dans ce rendez-vous avec sept athlètes. Outre Ezzine et Nourine, il a également Abderrahmane Benamadi (-90 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames.

Bougherra convoque 23 joueurs pour le premier stage

Vingt-trois joueurs (23) joueurs issus du championnat national de Ligue 1 ont été convoqués par le sélectionneur national des locaux (A'), Madjid Bougherra, pour un stage, prévu du 13 au 17 juin au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), la Fédération algérienne de football (FAF). Qualifiés pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), les joueurs de la JS Kabylie ont été laissés à la disposition de leur club afin de préparer cet important rendez-vous, indique la même source. Concernant la liste de l'ancien capitaine des Verts, elle est dominée par les joueurs de l'ES Sétif, au nombre de six (6), devant le CR Belouizdad (5) et le

Paradou AC (4). Les Sayoud, Messaoudi et autre Haddad auront l'insigne honneur d'inaugurer le nouveau stade Olympique d'Oran à l'occasion d'un match amical face au Burundi programmé pour le mercredi 16 juin (20h45). Pour rappel, la sélection A' entame sa préparation en prévision de la Coupe Arabe des Nations FIFA Qatar 2021 qui aura lieu en décembre prochain. Les capés de Bougherra ont été versés dans la poule D, en compagnie notamment de l'Egypte.

Liste des 23 joueurs:

Gardiens de but : Toufik Moussaoui (CR Belouizdad), Abderrahmane Medjadel (O. Médéa)

Défenseurs : Youcef Laouafi (ES Sétif), Hamza Mouali (Paradou AC), Aymen Bougerra (PAC), Abdelhak Debbari (ESS), Chouaib Keddad (CRB), Mouad Haddad (MC Alger), Boualem Mesmoudi (MC Oran), Zineddine Belaid (USM Alger) Milieux de terrain : Amir Sayoud (CRB), Imad-Eddine Merizgue (CRB), Adem Zorgane (PAC), Abdelhak Kadri (PAC), Ahmed Kendoussi (ESS), Billel Benhamouda (USMA), Mohamed Belkheir (CRB)

Attaquants : Hossam-Eddine Ghacha (ESS), Mohamed Amine Amoura (ESS), Billel Messaoudi (JS Saoura), Mohamed Bachir Belloumi (MCO), Ismail Belkacemi (USMA), Abderrahim Deghmoum (ESS).

TENNIS/CLASSEMENT ITF JUNIORS Un bond de 37 places pour l'Algérienne Bekrar

L'Algérienne Ines Bekrar a gagné 37 places dans le nouveau classement mondial de la catégorie "juniors", dévoilé par la Fédération internationale de tennis (ITF), sur son site internet, occupant ainsi le 98e rang. Une belle ascension que Bekrar doit à son parcours "honorable" dans le tournoi international ITF juniors J2, clôturé Dimanche à Hamammet (Tunisie), où elle

avait atteint la finale avant de perdre face à la tête de série N.2, la Suissesse Celine Naef, 6-2, 6-0.

L'Algérienne, championne d'Afrique juniors en titre, avait entamé la compétition avec un succès au premier tour devant la tunisienne Hiba Heni (6-2, 5-7, 6-4), la danoise Emma Kamper Malmkjaer (6-3, 6-1) au second tour, la portugaise Maria Santos sur le score 6-

0, 2-0 AB aux quarts, puis l'allemande Ella Seidel sur le score 6-3, 6-2, en demi-finale.

Pour rappel, Bekrar est sélectionnée avec l'équipe algérienne féminine "seniors" de tennis pour prendre part à la Coupe Bille Jean King (ex Fed Cup), groupe 3 zone Europe-Afrique, programmée à Vilnius (Lituanie), du 15 au 19 Juin 2021.(APS)

RC RELIZANE

Cherif El-Ouazzani dépose un préavis de démission

L'entraîneur du RC Relizane, Si Tahar Cherif El-Ouazzani, a déposé un préavis de démission après la détérioration de ses rapports avec certains joueurs de son équipe, a-t-on appris, hier, auprès du club de la Mina. Cherif El-Ouazzani, qui a boudé une séance d'entraînement en début de semaine, attend toujours que le président Mohamed Hamri tranche sur son avenir parmi l'équipe après le bras de fer engagé avec les joueurs en question qui réclament son départ, a-t-on ajouté de

même source. Cette situation s'est répétée négativement sur les préparatifs du Rapid, en prévision de la suite du parcours du Championnat, surtout que les éléments concernés boudent l'entraîneur depuis le précédent match de leur équipe, il y a une dizaine de jours, sur le terrain du MC Alger (2-2), pour le compte de la 24e journée du Championnat. Cherif El-Ouazzani, qui a rejoint le RCR lors de l'intersaison, est parmi les rares entraîneurs à tenir encore le coup après que tous les clubs de l'élite ou

presque ont procédé à des changements à répétition au sein de leurs barres techniques respectives depuis le début de cet exercice. De retour cette saison parmi le premier palier après quatre exercices passés en Ligue 2, le Rapid lutte toujours pour son maintien parmi l'élite. Cette équipe pointe à la 14e place avec 23 points devançant de deux unités seulement le 17e et premier potentiel relégable, le WA Tlemcen, et ce, après 24 journées de compétition.

Qu'est-ce que l'inflation ?



L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Il s'agit d'un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix, et auquel se superposent des variations sectorielles des prix.

La monnaie étant l'étalon des valeurs, la variation de sa propre valeur n'est pas directement mesurable ; on l'évalue à partir des variations des prix à la consommation des biens et services, mesurée à quantité et qualité égales. L'infla-

tion doit donc être distinguée de l'augmentation du coût de la vie car elle ne prend pas en compte la variation des quantités achetées en réponse à l'évolution des prix. L'inflation est un phénomène à propos duquel les controverses entre économistes sont nombreuses : le débat porte sur les conséquences (qui sont parfois considérées comme positives), comme sur les causes. Justifiées par l'incidence concrète de ce phénomène sur l'ensemble de la population, ces controverses sont alimentées par les interrogations posées sur les

mesures prises pour la contenir, et sur le degré d'interventionnisme étatique nécessaire pour ce faire. Jusqu'à dans les années 1960, l'inflation désigne l'excès de moyens monétaires par rapport à l'offre (phénomène dont la hausse des prix et la perte de pouvoir d'achat de la monnaie résultent). Ainsi, Gaël Fain définit-il l'inflation comme « un excès de la demande solvable sur l'offre. La hausse des prix en étant la conséquence ». Aujourd'hui, les définitions sont : -de portée plus générale comme : L'inflation est « la perte du pouvoir

d'achat de la monnaie matérialisée par une augmentation générale et durable des prix » ; -de nature plus systémique comme celle de G.Olive qui se refuse à associer l'inflation à un mécanisme inflationniste particulier. Pour lui l'inflation est :

*La hausse du niveau général des prix (et non la hausse des prix de quelques produits),

*Un phénomène auto-entretenu de hausse des prix : une hausse entraîne d'autres (et non un phénomène isolé et/ou accidentel),

*Une hausse des prix fondée sur

des mécanismes macro-économiques qui mettent en jeu l'interdépendance entre tous mécanismes et parties de l'économie (production, répartition, formation des prix, distribution, etc.).

Assimiler donc l'inflation à la seule hausse de prix des biens de consommation, en excluant la hausse des prix affectant les valeurs patrimoniales (actifs, financiers, immobilier, etc.), peut être considéré comme un abus de langage, conséquence d'un mode de mesure restrictif de l'inflation.

Mesure de la variation des prix à la consommation

Mesurer l'inflation consiste le plus souvent à observer un « panier » pondéré de biens représentatifs de l'ensemble des biens consommés par les ménages. En effet, ce sont les prix de consommation finale des ménages qui sont pris en compte dans la mesure d'inflation. Les prix intermédiaires (prix de transferts à l'intérieur d'une chaîne de production, prix de vente du producteur au détaillant, etc.) sont exclus du spectre de prix pris en compte pour l'inflation. Ces biens sont répartis parmi les différents postes de consommation des ménages. Les pondérations de ce panier sont définies par la part de la consommation représentée par chacun de ces biens ou services. Un indice des prix à la consommation mesure les variations enregistrées par le panier observé, traduisant ainsi la variation du coût de la vie pour les consommateurs, et de la valeur de la monnaie dans ses aspects les plus concrets pour les ménages.

Dans cette conception, les indices d'inflation se rapportent par construction exclusivement à la consommation des ménages, les prix des valeurs (mobilières comme immobilières), faisant l'objet d'un investissement potentiel de la part des ménages mais pas de consommation, sont exclus. Le taux d'inflation est la variation en

pourcentage de cet indice sur une période donnée : si le prix moyen du « panier » passe de 100 à 102, l'inflation est de $(102-100)/100 = 2/100 = 2\%$.

Mesure d'une variation plus large des prix

La mesure du coût de la consommation des ménages ne suffit pas à caractériser totalement le bien-être des ménages :

-Le pouvoir d'achat concerne un revenu.

-Le niveau de vie concerne un ménage. Il dépend de l'aspect revenu, mais aussi de l'aspect dépense.

-L'effet de « richesse » signifie qu'un ménage peut se trouver potentiellement enrichi si les prix des actifs qu'il détient (actions, immobilier) augmentent.

Par ailleurs la politique monétaire des Banques Centrales vise de plus en plus à la maîtrise de l'inflation sur le moyen terme pour garantir la crédibilité de la monnaie. La crédibilité d'une monnaie est désormais assurée par la seule garantie, par l'action de la Banque Centrale afin que la valeur de la monnaie ne s'érode pas trop vite. En effet, l'intermédiation financière produit des effets tels que les surcroûts de monnaie mis en circulation aboutissent non pas à une accélération des prix à la consommation, mais à une concentration d'argent sur des valeurs mobilières : bulles spéculatives sur



l'immobilier japonais à la fin des années 1980, bulle des nouvelles technologies à la fin des années 1990, bulle financière des années 2000... D'où l'idée que la crédibilité des monnaies résulte davantage de la stabilité des prix des valeurs (mobilières et immobilières) que de celle des prix à la consommation qui se trouvent évoluer de manière plus modérée du fait du surcroît de concurrence généré par une mondialisation commerciale élargie.

Impact de l'inflation sur la mesure du PIB

La valeur de la production au cours

d'une année dans un pays donné est mesurée par le PIB. Le PIB nominal (ou à prix courants ou en valeur) est calculé avec les prix valables au cours de l'année considérée. Cette façon de mesurer fait croire le PIB avec le déflateur du PIB. Le PIB réel (ou à prix constants ou en volume) est calculé en utilisant les prix qui étaient pratiqués l'année antérieure, ou une année de référence. C'est la variation du PIB en volume, et non du PIB en valeur, qui définit la croissance économique. Par définition, on a la relation suivante : $(1 + \text{taux nominal de croissance du PIB}) = (1 + \text{taux réel de croissance du PIB}) * (1 + \text{taux de variation du déflateur$

du PIB), c'est-à-dire $(1 + \text{taux réel de croissance du PIB}) = (1 + \text{taux nominal de croissance du PIB}) / (1 + \text{taux de variation du déflateur du PIB})$.

En pratique, on utilise souvent la formule linéarisée, valable pour des taux assez petits (on n'a gardé que les termes d'ordre 1, les termes d'ordre 2 étant négligés) : Taux nominal de croissance du PIB $\approx$ Taux réel de croissance du PIB + Taux de croissance du déflateur du PIB ou de façon équivalente : Taux réel de croissance du PIB $\approx$ Taux nominal de croissance du PIB - Taux de croissance du déflateur du PIB

Causes de l'inflation

Selon le Pr Raymond Barre, s'il y a fréquemment divergence sur le diagnostic d'une situation d'inflation particulière, c'est qu'en effet plusieurs causes peuvent être pointées, séparément ou de manière combinée :

Inflation induite par excès de masse monétaire

L'inflation a d'abord été considérée comme un désordre attribué à l'augmentation de la masse monétaire en circulation. C'est le point de vue théorique avancé par l'école quantitativiste au XIXe siècle, à la suite d'Irving Fisher et, au XXe siècle avec l'École monétariste. Dans cette situation, en l'absence de création de richesse réelle, la conséquence directe se manifeste sous la forme d'une augmentation de la demande et par suite des prix. On considère que l'inflation monétaire résulte de l'émission par les autorités monétaires (l'État en général) de monnaie en trop grande quantité :

- par rapport à la quantité de biens dans le circuit économique, comme lors de l'hyperinflation de la République de Weimar par sur-émission de mark en 1923,
- ou, dans le cas d'une monnaie assise sur l'or ou l'argent, par un afflux brutal de métal précieux comme ce fut le cas en Espagne à la suite de l'afflux d'or en provenance des Amériques après leur conquête et qui conduira à la révolution des prix des XVIe siècle et XVIIe siècle, partout en Europe de l'Ouest,
- du fait du crédit, si l'activité financée ne conduit pas directement (ou suffisamment) à injecter dans le circuit économique des biens nouveaux à hauteur du montant de monnaie nouvelle.

« Toutefois, il semble que de nos jours, la monnaie soit moins la cause de l'inflation que la condition permissive ».

Inflation induite par la demande

Si la demande d'un produit ou d'un service essentiel excède l'offre, et que les producteurs ne peuvent ou ne veulent augmenter immédiatement la production, alors l'excès de demande va conduire à l'augmentation des prix. Le phénomène d'excès pouvant concerner un marché spécifique ou au contraire l'ensemble de l'économie, si, par exemple la demande générale est trop stimulée par une politique budgétaire ou par une offre de crédit bancaire trop dynamiques. On assiste alors à des pics d'inflation.

Inflation importée

On dit qu'il y a inflation importée lorsque l'on veut souligner que les hausses de coûts résultent de l'augmentation des prix des biens importés, qu'il s'agisse de matières premières, de biens semi-finis ou de produits finis.

Inflation induite par les coûts

L'inflation est dite induite par les coûts si un élément essentiel des coûts augmente. C'est par exemple le cas quand les salaires augmentent plus vite que la productivité (le coût salarial par unité produite augmente) ou lorsque les matières premières ou l'énergie de base se renchérissent comme pendant les premiers et deuxièmes chocs pétroliers. La hausse des coûts se répercute alors dans les prix de revient, puis dans les prix de vente, d'où une hausse des prix. On parle ainsi d'effet de second tour de l'inflation.

Inflation induite par des éléments structurels (ou par les structures économiques et sociales)

L'inflation peut être induite par un état donné de la structure des marchés, ce qui signifie que la hausse des prix s'explique par les conditions de formation des prix sur les marchés ou dans les secteurs économiques. En effet, certains prix peuvent être qualifiés de « prix administrés » car ils sont davantage fixés non pas par les ajustements du libre marché mais par les décisions des firmes (les dirigeants entendent préserver un niveau de marge et/ou d'auto-financement) ou des considérations politiques.

Rôle des facteurs psychologiques et des anticipations

Lorsque des phénomènes psychologiques s'ajoutent aux précédents, la combinaison des facteurs peut amplifier le mouvement de façon brutale : -La spirale inflationniste : si le prix d'un élément essentiel augmente, tous les autres suivent mécaniquement, et les effets retard mettent en place une boucle de rétro-action, un cercle vicieux, chaque effort pour combler la différence créée n'ayant comme seul effet que de mettre en place la prochaine hausse; -Les dispositions d'indexations de nature contractuelle ou réglementaire, qui ont pour effet de lier entre eux les prix de différents biens et services, vont contribuer à répercuter et à diffuser de façon mécanique le phénomène de hausse et le transférer - par répercussion quasi automatique - en direction d'activités ou de secteurs initialement non concernés par la variation de prix ; -La panique monétaire : la monnaie utilisée est aujourd'hui essentiellement du papier ou du métal sans autre usage, et donc sans autre valeur que celle attachée à la confiance des utilisateurs. Historiquement, quand la quantité de monnaie dépendait essentiellement de la quantité de métal monétaire (l'or ou l'argent) en réserve de la Banque centrale, une crise de production pouvait aussi produire de l'inflation, dans le cadre d'une spirale inflationniste combinant une inflation monétaire (trop de monnaie par rapport à la production), une inflation par la demande (en excès sur l'offre) et une inflation par les coûts.

Conséquences de l'inflation

Si l'inflation est modérée, elle peut favoriser la croissance en stimulant les investissements. Si l'inflation est forte, elle compromet la croissance et menace l'emploi, elle compromet la compétitivité d'une économie par la hausse des prix nationaux.

L'inflation agit sur les agents économiques

L'inflation change le contexte des relations contractuelles explicite entre débiteurs et créanciers. Elle change également le contexte entre les détenteurs d'actifs économiques dont la valeur n'est pas affectée par l'inflation (terrains, entreprises, etc.), et les détenteurs de monnaie ou titres financiers équivalent (rente à taux fixes, etc.) qui sont affectés par l'inflation. La déflation agit en sens inverse. Pour être plus précis, ce n'est pas l'inflation ni la déflation qui comptent, ce sont les variations de l'inflation par rapport à celle qui était prévue ; ce qui est la même chose que l'inflation si, mais seulement si, l'anticipation était une variation nulle de la valeur de la monnaie. Une hausse de l'inflation ou une désinflation produisent un effet, pas une inflation égale à celle contre laquelle on a pu se prémunir.

Émetteurs et détenteurs de monnaie

-L'inflation a des conséquences négatives pour les agents détenant de la monnaie, puisqu'avec la hausse des prix la même quantité de monnaie permettra d'acheter moins de choses (perte de pouvoir d'achat). -lorsqu'elle est due à une création ex nihilo de monnaie, l'émetteur de monnaie, État, système bancaire ou faux-monnayeur, s'enrichit (il peut acheter plus de choses qu'avant). Mais c'est aux dépens des autres détenteurs de monnaie ou des vendeurs. Si donc l'émetteur de monnaie est l'État (ou une entité qu'il contrôle, comme une banque centrale par exemple) l'inflation est comme un impôt frappant la détention d'encaisses réelles. C'est un impôt pratique, d'un excellent rendement et apparemment sans douleur, mais les conséquences estimées trop négatives pour l'économie ont conduit la plupart des États à abandonner la possibilité d'émettre directement de la monnaie. L'État ne bénéficie alors de l'inflation qu'en tant que débiteur par la réduction de sa dette.

Débiteurs et créanciers

Lorsqu'un créancier (par exemple une banque) et un débiteur (par exemple un ménage) sont liés par un taux d'intérêt fixe, l'inflation favorise le débiteur au détriment du créancier (créditeur). Considérons un ménage qui emprunte à sa banque une somme S au taux d'intérêt nominal de 8 %, remboursable l'année suivante. Si l'inflation est nulle, la banque touche l'année suivante la somme plus les intérêts prévus soit : S(1+0,08). La somme ayant la même valeur que celle prêtée (S). Lorsque le taux d'inflation est supérieur au taux d'intérêt nominal, le taux d'intérêt réel est négatif : c'est-à-dire que l'on gagne de l'argent à emprunter. Cela stimule d'ailleurs la demande et a tendance à alimenter davantage les pressions inflationnistes.

Face à une menace d'inflation, le créancier ne peut qu'imparfaitement se couvrir, l'inflation étant un phénomène imprévisible. Il peut alors soit avoir recours aux systèmes de couverture financière, notamment les swaps de taux d'intérêt pour les relations déjà établies, et demander dans les nouvelles relations des garanties, par exemple des contreparties du prêt peu sensibles à l'inflation (hypothèque sur un bien, valeur indexée sur l'inflation, valeur indexée sur un bien de référence comme l'or par exemple) ou un taux de remboursement indexé sur l'inflation (prêt à taux variable). Pour les finances publiques, l'inflation diminue de la même manière le poids de la dette pour les États, et a parfois été délibérément utilisée à cette fin. Afin de se couvrir, lorsque l'État débiteur est suspecté de vouloir recourir à cette méthode, les investisseurs en dette publique demandent souvent une majoration du taux d'intérêt par intégration d'une prime de risques, ou l'indexation du taux selon une clause dite de révision ou selon la valeur d'un bien non contrôlable par l'État débiteur.

Revenus du travail

L'inflation réduit les revenus du travail pour deux raisons : -ils sont très généralement perçus après l'exécution du travail, ce qui fait du travailleur un créancier (or, on l'a vu, l'inflation est défavorable au créancier). -leur montant est souvent fixé à l'avance pour plusieurs périodes successives ; en l'absence de mécanisme compensateur qui rehausse la somme à verser, le pouvoir d'achat du travailleur est réduit.

Cela affecte le marché du travail : en effet, la réduction du coût réel de la main-d'œuvre est une des raisons expliquant une corrélation négative entre inflation et chômage, illustrée par la courbe de Phillips : la baisse du coût réel de la main-d'œuvre ouvre de nouvelles possibilités de production, ce qui entraîne une baisse du chômage.

Revenus du capital

L'inflation influence la durée de détention de biens immobiliers. En effet, selon le CIPF, l'imposition sur la plus-value peut conduire à des situations où l'État impose des plus-values qui peuvent n'être en réalité que l'actualisation du prix du bien en tenant compte de l'inflation. Cet impôt sur l'inflation peut donc conduire à une durée de détention accrue des biens immobiliers afin de bénéficier davantage des abattements, ce qui réduit mécaniquement l'offre, et participe au maintien de prix de l'immobilier élevés.

Inflation et allocation des ressources

Indépendamment des effets ci-dessus, essentiellement redistributifs, l'inflation a des coûts pour l'ensemble de l'économie, liés à des difficultés d'allocation efficace des ressources et aussi des gains, liés à l'irrationalité sur les marchés financiers.

Inflation et incertitude

Dans un premier temps, le niveau de l'inflation ou sa progression n'ont pas de conséquences directes sur l'économie. Si les agents savent que l'inflation sera de 3 % pour les années à venir, ils intégreront cette évolution dans leurs contrats, conduisant à une allocation des ressources identique à une situation sans inflation. Cependant, l'inflation dépend souvent de décisions discrétionnaires, que les agents peuvent difficilement anticiper correctement. De ce fait, l'inflation fait peser un risque sur toute décision d'investissement ou de prêt, réduisant les incitations à des investissements productifs. Cet aspect doit toutefois être mis en balance avec l'effet négatif de l'inflation sur les investissements à revenus fixes, comme les rentes ou les emprunts d'État. En limitant la rentabilité de ces titres, un taux élevé d'inflation encourage la substitution vers les investissements à rendements liés à l'activité économique, généralement plus productifs du point de vue de l'emploi et de la création de richesses.

Inflation et friction

Dans un article de 1985, l'économiste Gregory Mankiw montre que les agents peuvent hésiter à ajuster systématiquement leurs prix face à l'inflation lorsque cela a un coût, même très faible, pour eux (l'auteur prend l'exemple du coût de changer les prix sur les menus des restaurants, qu'il faut faire réimprimer). Les agents n'ajustent alors l'allocation de leurs ressources qu'avec un retard. L'auteur montre que ces retards ont des conséquences importantes sur l'allocation d'ensemble des facteurs, conduisant à d'importantes inefficacités. En pratique, l'arbitrage entre les différents effets de l'inflation conduit la plupart des économistes à estimer qu'un taux d'inflation stable proche des 2 % est un signe de bon fonctionnement d'une économie développée.

Inflation et choix économiques

L'inflation agit directement sur la qualité des investissements.

Inflation et troubles sociaux

L'inflation peut déclencher ou aggraver des troubles sociaux, lesquels

peuvent faire chuter un gouvernement. Par exemple, l'inflation est considérée comme une des raisons ayant poussé la population dans la rue lors de la révolution égyptienne de 2011 et lors de la révolution tunisienne de 2011.

L'inflation psychologique et l'illusion monétaire

L'inflation est un phénomène assez important pour que tout le monde en fasse sa propre estimation, mais cette évaluation est entachée de nombreux biais cognitifs. Outre que l'inflation n'est pas la simple hausse des prix des biens de consommation, c'est encore moins la hausse des prix de biens ou services qui frappent le plus l'esprit par leur répétition (l'achat de pain quotidien par exemple ; son importance symbolique est très supérieure à sa place dans le budget) ou les circonstances, pendant qu'on ignore les biens dont les prix restent stables. L'inflation psychologique est différente de celle calculée en pondérant correctement, ce qui conduit parfois à des polémiques sur la crédibilité des organes officiels de mesure de l'inflation. L'illusion monétaire est, en sens inverse, ce biais cognitif qui consiste à raisonner en monnaie courante, sans tenir compte de l'inflation.

Les agents économiques agissent sur l'inflation

- révision des anticipations ;
- indexation des salaires ou des revenus, clauses de révision des prix ;
- hausses préventives ;
- préférence pour les actifs (contre la liquidité) ;
- spirales inflationnistes ;

Algérie: le taux d'inflation moyen annuel a atteint 1,9% en janvier 2020

Le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 1,9% en janvier 2020, a-t-on appris dernièrement auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à janvier 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant de février 2019 à janvier 2020 par rapport à la période allant de février 2018 à janvier 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix de janvier 2020 par rapport à celui du mois de décembre 2019, a connu une légère baisse de 0,1%, a indiqué l'Office. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une baisse de 4%. Les produits agricoles frais ont également reculé de 0,9%. En dehors des fruits et légumes qui ont enregistré des augmentations respectives de 6,1% et de 1,2%, le reste des produits ont affiché des diminutions, notamment la viande de poulet (-16,6%), les œufs (-5,4%) et la pomme de terre (-1,3%). Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont évolué de +0,1% par rapport au mois écoulé. Les prix des produits manufacturés ont enregistré une augmentation de 0,5%, alors que les prix des services ont accusé une baisse de 0,7%. Par groupe de biens et de services, les prix des produits de l'habillement et chaussures ont augmenté de 1,1%, ceux du groupe divers (+0,8%), le groupe éducation et culture, quant à lui, a accusé une baisse de 3%, alors que le reste des biens et services se sont caractérisés par des stagnations, selon l'ONS. En 2019, le taux d'inflation en Algérie a atteint 2%.

K.Amel

Qu'est-ce qu'une "facture" réellement ? Comment établir une facture en Algérie concrètement ?

Dans cet article, nous abordons une explication simple et concise de qu'est-ce qu'une facture, les différents types de factures, comment se présentent-elles et qu'est-ce qui est obligatoire sur une facture en Algérie ?

- ☑ Qu'est-ce qu'une facture ?
- ☑ Les différents types de factures
- ☑ Que doit comporter une facture ?

Qu'est-ce qu'une facture ?

Une facture est un document commercial, comptable et juridique qui prouve un achat ou une vente réalisée dans le cadre d'une activité professionnelle. Une facture atteste de la dette d'un client envers son fournisseur. Elle est obligatoirement établie par toute structure juridique (société, association, micro-entreprise, etc). La facture détaille la nature, la quantité et les conditions des achats et ventes ainsi que les mentions légales obligatoires. En d'autres termes, c'est un document descriptif qui détaille une transaction entre un vendeur / prestation de service et son client. Ce document peut être établi sur papier ou par voie électronique en attendant son dépôt avec un cachet humide selon la réglementation algérienne. Pour un client professionnel, elle doit être obligatoirement établie et délivrée. Si la facture n'est pas fournie dès la réalisation de la vente, l'acheteur peut en réclamer une au vendeur. Dans le cadre de services ou de produits

physiques, la facture est accompagnée d'un service fait quand c'est un service et un bon de livraison quand c'est une vente de produit physique. C'est deux pièces prouvent la livraison du produit / service et obligent le client bénéficiaire à passer à la caisse au yeux de la réglementation.

Les différents types de factures

On distingue plusieurs types de factures et de documents qui s'y affèrent, chaque facture est utilisée dans des circonstances bien précises et implique le suivi d'un protocole lors de leurs établissements et émissions. Ça a l'air compliqué ? Pas de soucis, je vais vous apporter les réponses nécessaires afin que vous vous retrouviez facilement et rapidement en vous présentant les différents types de factures que vous êtes amenés à produire dans votre parcours professionnel 🧐

• FACTURE PRO FORMA

La facture pro forma, est une sorte de devis provisoire, c'est un document commercial purement informatif, qui cependant, n'a pas de valeur juridique ou comptable. Cette facture est, uniquement, émise à la demande du client pour l'aider à estimer le coût de son achat potentiel / futur. Elle est nécessaire pour certaines formalités douanières, comme l'import ou l'export temporaire de marchandises et les envois non-commerciaux.

• FACTURE D'ACOMPTE

Un acompte est une avance de trésorerie, il s'agit d'une somme d'argent payée en amont de la transaction (à la demande du prestataire). La facture d'acompte, quant à elle, est un document à établir (obligatoirement) lors de la réception d'un acompte de la part du client.

• FACTURE D'AVOIR

L'erreur est humaine, même si vous êtes un

pro de la facturation, il arrive de faire des erreurs lors de l'émission de factures. On établit alors une facture d'avoir afin de rectifier une facture suite à une erreur. Pour plus de détails sur le sujet, retrouvez notre article détaillé sur la facture d'avoir.

Facture d'avoir : Quand et comment la faire? Lorsque vous facturez vos clients vous ne faites jamais d'erreur ?

Oui, tout le monde en fait ! Le problème est qu'il va falloir la corriger même si l'erreur est minime. C'est le rôle de l'avoir sur facture. Dans cet article, nous allons voir : Dans cet article, nous allons voir : 🗋️ Qu'est-ce qu'une facture avoir ? 🗋️ Quelle est sa place dans la comptabilité de votre entreprise ? 🗋️ Et comment l'établir?

Je suis là pour vous apporter un maximum de réponses dans cet article et pour que vous puissiez maîtriser vos factures d'avoir parfaitement. Et puisque je sympa on vous offre, en plus, à la fin de cet article un modèle d'avoir à télécharger au format Excel.

Qu'est-ce que la facture d'avoir ?

En deux mots : facture d'annulation ! Plus simplement, la facture d'avoir est un document comptable qui sert à informer le client d'une rectification ou une annulation (partielle ou totale) d'une facture précédemment établie. Comprendre qu'est-ce qu'un avoir c'est simple. La facture d'avoir a pour but de corriger ou annuler une facture déjà émise. C'est un document comptable qui permet de modifier une facture déjà adressée à votre client. En comptabilité il est interdit de supprimer ou d'altérer des documents comptables, tel que les factures. Si vous faites une erreur, il n'est donc pas

possible de modifier simplement la première facture. Il faut donc faire une facture d'avoir !

Pourquoi faire une facture d'avoir

Maintenant qu'on a compris que c'est une facture d'annulation. Établir un avoir consiste en quelque sorte à annuler un montant du chiffre d'affaires réalisé à la suite d'une facture précédente. Afin de ne pas vous retrouver à déclarer un chiffre d'affaires qui, finalement, n'a pas été généré (imaginez la situation embarrassante !), il est important de suivre à la loupe vos avoirs.

Quand doit-on faire un avoir ?

Si vous vous demandez à quel moment il est nécessaire de recourir à un avoir...vous êtes au bon endroit ! Ce document peut intervenir au cours de différentes situations, en effet, on établit un avoir en cas de :

- Rectification ou annulation d'une facture déjà réglée
- Facturation des prestations supplémentaires
- Oubli de remise
- Révocation d'un contrat suite à une insatisfaction du client après livraison d'une prestation
- Annulation d'une partie des travaux
- Non-disponibilité de certaines marchandises
- Retour de marchandise endommagée ou qui ne correspond pas à la commande du client
- Erreur double facturation

Numérotation d'un avoir comptable

Bien que ça ait l'air compliqué, n'oubliez pas qu'un avoir est une facture avant tout, on applique alors, les règles de numérotations relatives aux factures ! Veillez, donc, à les respecter.

MASSACRE DE SOLHAN AU BURKINA FASO

Grande émotion et indignation dans le monde

La communauté internationale a vivement condamné l'attaque «odieuse» qui a fait au moins 160 morts dans le village de Solhan dans le nord du Burkina Faso.

Elle appelle à redoubler d'efforts pour lutter contre l'extrémisme violent, et à poursuivre les auteurs du massacre, le plus meurtrier depuis 2015. L'attaque a eu lieu vendredi dernier dans le village de Solhan, dans la province sahélienne de Yagha. Le marché local et plusieurs maisons ont également été incendiés dans cette zone. Le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, qui a décrété samedi un deuil national de 72 heures, a indiqué que les auteurs de ces attaques seront recherchés, appelant à «rester unis et soudés contre ces forces obscurantistes».

L'Algérie a, dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, exprimé sa «pleine solidarité au gouvernement et au peuple burkinabè frère, et réitère son engagement indéfectible à soutenir les efforts internationaux et régionaux visant à éradiquer le fléau du terrorisme, dont la propagation au sein de l'espace sahélo-saharien menace gravement la stabilité, la sécurité et le dé-



veloppement des pays de la région».

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est dit «indigné» par l'attaque perpétrée contre des civils au Burkina Faso samedi, la plus meurtrière depuis le début des violences terroristes dans le nord du pays en 2015, soulignant «l'urgente nécessité pour la communauté internationale de redoubler son soutien aux États membres dans la lutte contre l'extrémisme violent». Pour sa part, l'Union européenne (UE) «condamne plus que jamais ces attaques lâches et barbares, et appelle à tout mettre en œuvre pour que leurs auteurs ré-

pondent de leurs actes».

Dans une déclaration, l'UE renouvelle sa solidarité avec le peuple burkinabè et réaffirme son engagement à lutter, aux côtés du Burkina Faso et des pays de la région, contre l'insécurité et pour le renforcement de la présence de l'État dans les régions les plus affectées. «Il n'y a pas de mots assez forts pour exprimer ma condamnation de l'attaque horrible et barbare» qui a fait plus de 160 victimes, a réagi pour sa part, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat sur son compte twitter.

Genève : Intenses préparatifs du sommet Biden-Poutine

À Genève, les préparatifs pour le sommet Biden-Poutine des 15 et 16 juin entrent dans le vif du sujet.

Par mesure de sécurité, les parcs des Eaux-Vives et de La Grange devraient

fermer dès aujourd'hui et ce, jusqu'au 18 juin, soit deux jours après la rencontre. La ville de Genève devait confirmer hier lundi ces fermetures, mais n'a pas indiqué les raisons de cette décision. Pour l'heure, aucune des deux délégations

n'a précisé quel événement pourrait se tenir au cœur des deux espaces verts.

Pour des observateurs, la rencontre Biden-Poutine tourne au défi sécuritaire et diplomatique.

Mali : Le colonel Goïta prête serment comme président de la Transition

Le colonel malien Assimi Goïta a prêté serment comme président de la période de transition politique, censée ramener les civils au pouvoir, rapportent des médias. «Je jure devant Dieu et le peuple malien de préserver en toute fidélité le régime républicain (...) de préserver les acquis démocratiques, de garantir l'unité nationale, l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national», a déclaré

le colonel Goïta lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au Centre international des conférences de Bamako (CICB). Lors de son discours d'investiture, il a assuré entre autres, que le Mali va «honorer l'ensemble de ses engagements», envers la communauté internationale, au moment où les principaux partenaires étrangers exigent des militaires les garanties qu'ils rendront le pouvoir à des civils élus début 2022.

Le colonel Goïta a dit sa volonté d'organiser «des élections crédibles, justes, transparentes aux échéances prévues», c'est-à-dire février 2022. «Je voudrais rassurer les organisations sous-régionales, régionales et la communauté internationale en général que le Mali va honorer l'ensemble de ses engagements pour et dans l'intérêt supérieur de la nation», a-t-il dit après son investiture comme président de transition.

De grandes marches de soutien au peuple sahraoui dans différentes régions d'Espagne

Des marches de soutien au peuple sahraoui se poursuivent dans différentes régions d'Espagne durant tout le mois de juin, pour dénoncer la négligence de la communauté internationale du conflit au Sahara occidental et la complicité du gouvernement espagnol avec le régime d'occupation marocain.

La Marche pour la liberté du peuple sahraoui, un circuit pédestre dans toute l'Espagne qui traversera plusieurs communes par étapes, a démarré le 19 mai de différents points et est arrivé dimanche à Santander pour converger à Madrid le 19 juin.

Le maire de Santander, Gema Igual, a présidé la réception des participants dimanche et a réitéré le soutien de la mairie à cette manifestation de solidarité.

"Vous pouvez compter sur le soutien de notre conseil municipal à travers toutes ces initiatives qui rendent la question du

Sahara occidental visible et pour répondre aux besoins les plus immédiats de ses citoyens", a déclaré Gema Igual. Les groupes parlementaires Régionaliste, Populaire, Socialiste et Citoyen ont signé une déclaration de soutien à la Marche pour la liberté du peuple sahraoui.

L'étape de ce lundi, Santander-Torrelavega, est partie de la Chambre régionale après que la présidente de l'Intergroupe parlementaire Paix et Liberté pour le peuple sahraoui, Maria Teresa Noceda, a lu la déclaration de soutien à la Marche que quatre groupes parlementaires ont signée : Régionalistes, Populaires, Socialistes et Citoyens.

"C'est une fierté d'ouvrir les portes pour recevoir aujourd'hui ceux qui marchent pour une juste cause, celle du peuple sahraoui", a déclaré le président du Parlement, Joaquín Gómez, dans les quelques mots de bienvenue qui ont pré-

cédé la lecture de la déclaration.

Il est prévu que la marche se rende également dans d'autres municipalités telles que Güemes, Somo, Bezana, Torrelavega, Los Corrales, Barcena de Pie de Concha, Reinosa ou Aguilar de Campoo.

Pendant le temps que durera la marche, des activités et des événements dans les villes se dérouleront pour valoriser l'engagement de la société civile et continuer à apporter un soutien à cette initiative, qui a le soutien de plus de 400 organisations, et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et du Front Polisario en tant que seul et légitime représentant du peuple sahraoui.

Le 19 juin, toutes les colonnes devraient arriver à Madrid et se réunir à la Puerta del Sol à 11h30, d'où elles partiront pour le ministère des Affaires étrangères afin de livrer un manifeste et d'organiser un événement politico-culturel.

AG DE L'ONU

Abdulla Shahid, des Maldives, promet une "présidence de l'espoir"

Le président élu de la 76e session de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, Abdulla Shahid, des Maldives, a promis une "présidence de l'espoir" et identifié d'ores et déjà cinq priorités, la lutte anti-covid en premier lieu. Elu lundi au vote secret contre son concurrent, l'ancien ministre afghan des Affaires étrangères Zalmay Rassoul, M. Shahid, a obtenu le soutien de 143 des 191 États membres de l'ONU présents et votants, contre 48 voix à M. Rassoul. Il faut au moins 96 voix à un candidat pour être élu. Abdulla Shahid, ministre des affaires étrangères des Maldives, qui prendra ses fonctions le 14 septembre prochain, date à laquelle il succédera à l'actuel président de l'Assemblée générale, le Turc Volkan Bozkir, a estimé qu'en ces temps difficiles, les membres de l'ONU ont besoin d'«Une présidence de l'espoir». "J'ai promis d'être indépendant et impartial et, je vous l'assure, je tiendrai ces promesses", a-t-il déclaré à l'issue de son élection. Pour redonner l'espoir et passer à "la nouvelle normalité", M. Shahid a détaillé ses cinq priorités, dont la première est de se remettre de la pandémie de Covid-19. Abdullah Shahid s'est engagé à travailler à l'amélioration de la santé des populations et des économies. "Nul n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas", a-t-il fait valoir. Pour lui, la soixante-seizième session peut être une "super session", avec de multiples conférences et réunions, telles que la vingt-sixième Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP26). "L'élan est là pour répondre aux besoins de notre planète", a-t-il soutenu, jugeant "tout aussi important" de répondre aux besoins des populations. "Veiller au respect des droits de tous, mobiliser la volonté et la conscience collectives de l'humanité, est un processus qui demande un travail constant, a-t-il dit, promettant de garantir plus de voix et d'espace pour les jeunes et de se lever contre les discriminations liées au genre. En outre, M. Shahid, a plaidé pour une Organisation "efficiente, efficace et responsable" et pour plus de coordination, de cohérence et de coopération au sein du système des Nations unies et entre ses organes. " Nous devons donc continuer à travailler sur la revitalisation de l'ONU, en nous appuyant sur nos acquis, en explorant de nouvelles voies, a-t-il ajouté, promettant d'être "transparent, inclusif et représentatif", et de travailler avec la société civile et d'autres parties prenantes concernées.

« AFRICAN LION 2021 »

Le Pentagone dément effectuer des manœuvres militaires sur les territoires sahraouis occupés à El-Mahbès

Le Pentagone a démenti, une deuxième fois, la tenue, sur une partie des territoires sahraouis occupés des exercices militaires "African Lion 2021" dont le coup d'envoi a été donné aujourd'hui (lundi, ndlr). Ce démenti vient contrer, les déclarations faites par l'armée royale faisant état d'un commun accord pour effectuer des manœuvres militaires conjointes sur la zone sahraouie El-Mahbès occupée.

dans un communiqué diffusé samedi dernier, l'armée du Makhzene a annoncé, que « African Lion 2021 » aura lieu du 7 au 18 juin courant dans les localités d'Agadir, Tantan, Tifinet, Tifriouit, Benjerir, El Kenitra et d'El Mahbès (relevant des territoires occupés). Le communiqué du Pentagone vient préciser que "African Lion 2021" aura lieu sur les territoires marocains : depuis la base militaire d'El-Kenitra au nord jusqu'au groupement des entraînement Benjerir au sud en passant par Tantan.

Petit pain au poulet et fromage

Ingrédients :

480 gr de farine t55
1 càs de sel
15 gr de levure de boulanger fraîche ou 1 càs rase de levure sèche
une càs de sucre en poudre
2 càs de lait en poudre
3 càs d’huile d’olive
175 ml de crème fraîche entière ou 1 yaourt nature (bulgare)
180 /200 ml d’eau légèrement tiédie (+ ou – selon la qualité de la farine)
Deux jaunes d’œuf pour dorer les pains

La farce :

1 oignon
1 petit poivron vert
3 càs d’huile d’olive
1 tomate



400 gr de blanc de poulet haché ou en petits dés (escalopes)
1càc de curcuma, paprika doux, ail en poudre
1 bonne pincée de cumin
quelques branches de persil plat et

coriandre fraîche
fromage râpé, mozzarella, feta

Préparations :

Commencer par mettre dans un

saladier ou le bol du robot, la farine, le sucre, la levure émiettée, le lait en poudre, l’huile d’olive, le sel et le yaourt puis pétrir doucement tout en versant l’eau travailler la pâte à la main ou au robot vitesse 1 puis 2 jusqu’à former une boule puis couvrir et laisser pousser dans un endroit chaud pendant 1 heure pendant ce temps préparer la farce faire revenir l’oignon haché dans une poêle avec l’huile d’olive et ajouter le poivron coupé en petits dés et cuire 2 ou 3 minutes puis ajouter la tomate concassée, l’ail et toutes les épices et laisser revenir puis ajouter le poulet haché et cuire rapidement le tout car la fin de la cuisson se fera au four saupoudrer d’un peu de persil et coriandre hachée et laisser refroidir dégazer ensuite la pâte et

la diviser entre douze et quinze boules de même poids puis bouler chaque pâton dans le creux de la main afin d’obtenir une forme bien ronde poser chaque boule dans une plaque recouverte de papier couvrir et laisser détendre 10 minutes puis creuser chaque boule au centre à l’aide d’un petit verre ou une verrine et déposer dans le creux un peut d’emmental et 2 bonnes cuillères à soupe de farce puis couvrir d’un torchon propre et laisser pousser 30 minutes puis dorer le contour des pains au jaune d’œuf avec un pinceau et saupoudrer de graines de sésame puis déposer un peu de fromage de votre choix, perso j’ai mit de la mozzarella di buffala et enfourner à 180 ° four préchauffé pendant 20 minutes environ (à surveiller)

Brochettes de poulet au piment et à l'ail

Ingrédients

- Brochettes
- un pot de crème fraîche épaisse
- 2 gousses d’ail, hachées
- 1 piment oiseau, coupé en deux
- 1/4 c. à thé de muscade moulue
- 1/4 c. à thé de poivre noir moulu
- des demi-poitrines de poulet désossées, sans la peau, coupées en lanières
- 1 c. à soupe de vinaigre
- Petites brochettes de bois, trempées dans l’eau 30 minutes
- Mayonnaise citron-tabasco :
- 2 c. à soupe de mayonnaise
- 1 c. à thé de sauce Tabasco
- 1 c. à thé de jus de citron

Préparations

Dans un bol, chauffer la crème et l’ail au four à micro-ondes 1 minute. Au mélangeur, réduire en purée lisse la crème, l’ail, le piment, la muscade et le poivre. Laisser refroidir la crème d’ail.
Dans un plat en verre ou dans un grand sac à fermeture hermétique, mélanger le poulet, la crème d’ail et le vinaigre. Saler. Couvrir le plat ou fermer le sac. Réfrigérer 24 heures. Égoutter le poulet et jeter la marinade. Enfiler les lanières de poulet sur les brochettes.
Mayonnaise citron-Tabasco
Dans un bol, mélanger la mayonnaise, le tabasco et le jus de citron. Réserver.
Préchauffer le barbecue à puissance élevée. Huiler la grille. Griller 3 minutes de chaque côté ou jusqu’à ce que le poulet soit bien cuit. Déposer sur une assiette de service. Badigeonner avec de la mayonnaise.

Salade d'artichauts marinés

Ingrédients

8 cœurs d'artichauts
2 gousses d'ail hachées
4 c. à soupe de persil
2 c. à soupe de persil et de coriandre hachés
3 c. à soupe de jus de citron
3 c. à soupe d'huile d'olive
sel et poivre

Préparations

Faire cuire les cœurs d'artichauts à la vapeur pendant 15 mn, puis les couper en quatre. Préparer la marinade en mélangeant tous les ingrédients
Dans un bol, déposer les morceaux d'artichauts chauds et les arroser de marinade. Laisser reposer 15 mn avant de servir la salade.

Ingrédients

250 g de filet de poisson
200 g de crevettes décortiquées et nettoyées
200 g de petits pois
200 g de carottes
deux branches de céleri
1 c. à s. d'ail haché
1 oignon
Persil
4 c. à s. d'huile
2 c. à s. de concentré de tomates

1 c. à c. de sel
1/2 c. à c. de poivre
cumin, 100 g de pâtes au choix

Préparations

Préparer le poisson et les crevettes, les mettre dans un récipient et les faire mariner avec sel, poivre, ail et cumin. Dans une marmite, mettre l'oignon haché et l'huile
Les laisser frire un peu durant 5 à 10 minutes à feu moyen. Éplucher et couper

en petits dés les carottes et le céleri. Dès que l'oignon est plus tendre, ajouter deux litres d'eau et les légumes coupés en petits dés.
Porter à ébullition durant 45 min ou jusqu'à ce que les légumes soient cuits. Ajouter le concentré de tomates et les petits pois. Laisser 10 min ensuite le poisson et les crevettes. Vérifier le goût sinon ajouter un peu de sel. Dix minutes avant de servir, ajouter les vermicelles ou autre.
Servir avec du jus de citron.

CAKE AU THON ET AUX CÂPRES

Ingrédients

1 tasse (250 ml) de farine
3 gros œufs
1/2 tasse (125 ml) d'huile
1/2 tasse (125 ml) de lait
1 c. à c. de levure chimique
3 c. à soupe de câpres
1 grosse boîte de thon
1/2 botte de persil
100 g de fromage râpé

Préparations

Préchauffez le four à thermostat 6 ou



180°C.
Mélangez dans un saladier la farine avec

POULETS RÔTIS EXPRESS AU FOUR POMMES DE TERRE ÉPICÉES ET CHAMPIGNONS

Ingrédients

2 petits poulets entiers ou des cuisses de poulet
1 dizaines de pommes de terre
2 petites boîtes de champignons entiers de Paris
2 càs d’épices spécial poulet (paprika, ail, cumin, coriandre, persil, curcuma)
poivre
sel (je ne mets pas de sel si les épices

sont déjà salées)
1/2 verre à thé d’huile d’olive

Préparations

Je n'utilisepas d'eau pour cette recette et aucun bouillon car j'utilise un plat en inox de chez Ikea mais si la préparation colle au four verser un bon verre d'eau avant cuisson couper les pommes de terre en morceaux puis les laver et bien les sécher dans un torchon propre les

mettre ensuite dans un grand plat allant au four puis ajouter le poulet (vidé et nettoyé) saupoudrer d’épices et arroser d’huile d’olive puis mélanger bien le tout avec les mains puis verser un verre d’eau au fond du plat (perso je n’en mets pas car j'utilise un plat Ikéa en inox.) enfourner le poulet à 210 ° pour 1 h dans un four (préchauffé) et 20 minutes avant la fin de la cuisson, ajouter les champignons de paris égouttés

TRUCS ET ASTUCES

Pour nettoyer tout ce qui est en verre

Pour donner de l'éclat aux verres ternis, il suffit de les plonger dans une bassine de vinaigre blanc chaud pendant 2 heures environ. Passer ensuite les verres sous l'eau bien chaude en les frottant avec une éponge et les essuyer. - Pour nettoyer les vitres de manière écologique, mélanger une tasse d'eau tiède, une tasse d'alcool à brûler et un peu de vinaigre blanc (environ 2 c. à soupe). Projeter ce mélange sur les vitres et essuyer avec du papier ménage ou du papier journal. - Pour faire briller les

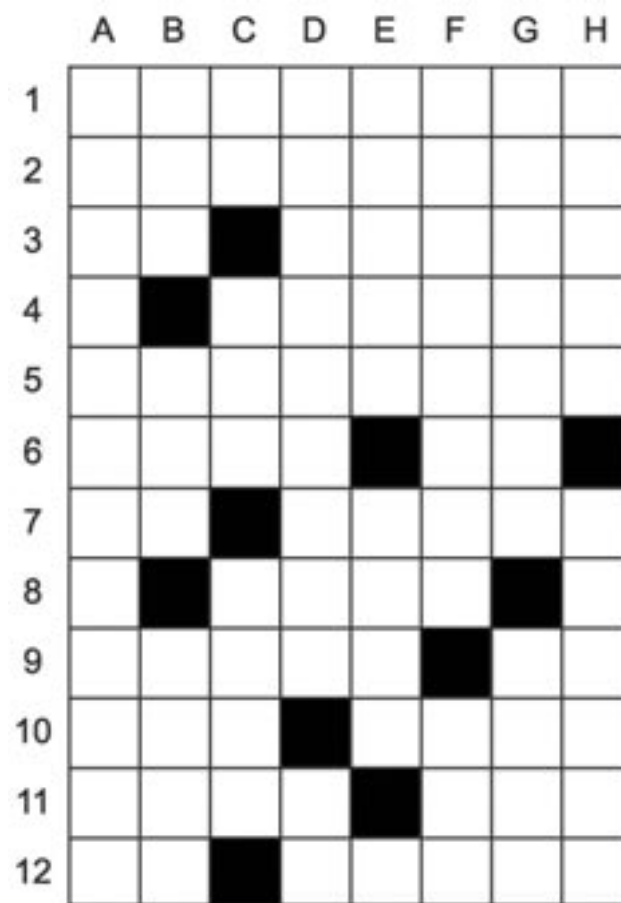
miroirs, mettre de l'eau dans une bassine additionné d'une tasse de vinaigre blanc et frotter le miroir avec du papier journal. Pour sécher, utiliser du papier ménage. - Pour raviver le verre de votre vase préféré, rien de plus simple et surtout très économique ! Remplissez le d'eau chaude, ajoutez quelques gouttes de liquide vaisselle et une poignée de riz cru. Couvrez-le avec votre main et secouez-le. Laissez ensuite ce mélange agir une nuit et rincez le lendemain avec de l'eau chaude. Pour faire briller, essuyez

ensuite avec du papier journal.

Boire à la paille

Eh oui ! cela semble innocent, mais à force de boire avec une paille, vous finissez par forcer sur les muscles de vos lèvres, ce qui détruit petit à petit le collagène qui entoure votre bouche. À force, cela crée des crevasses permanentes à la surface de votre peau. Une paille de temps en temps, d'accord, mais exceptionnellement.

Mots croisés



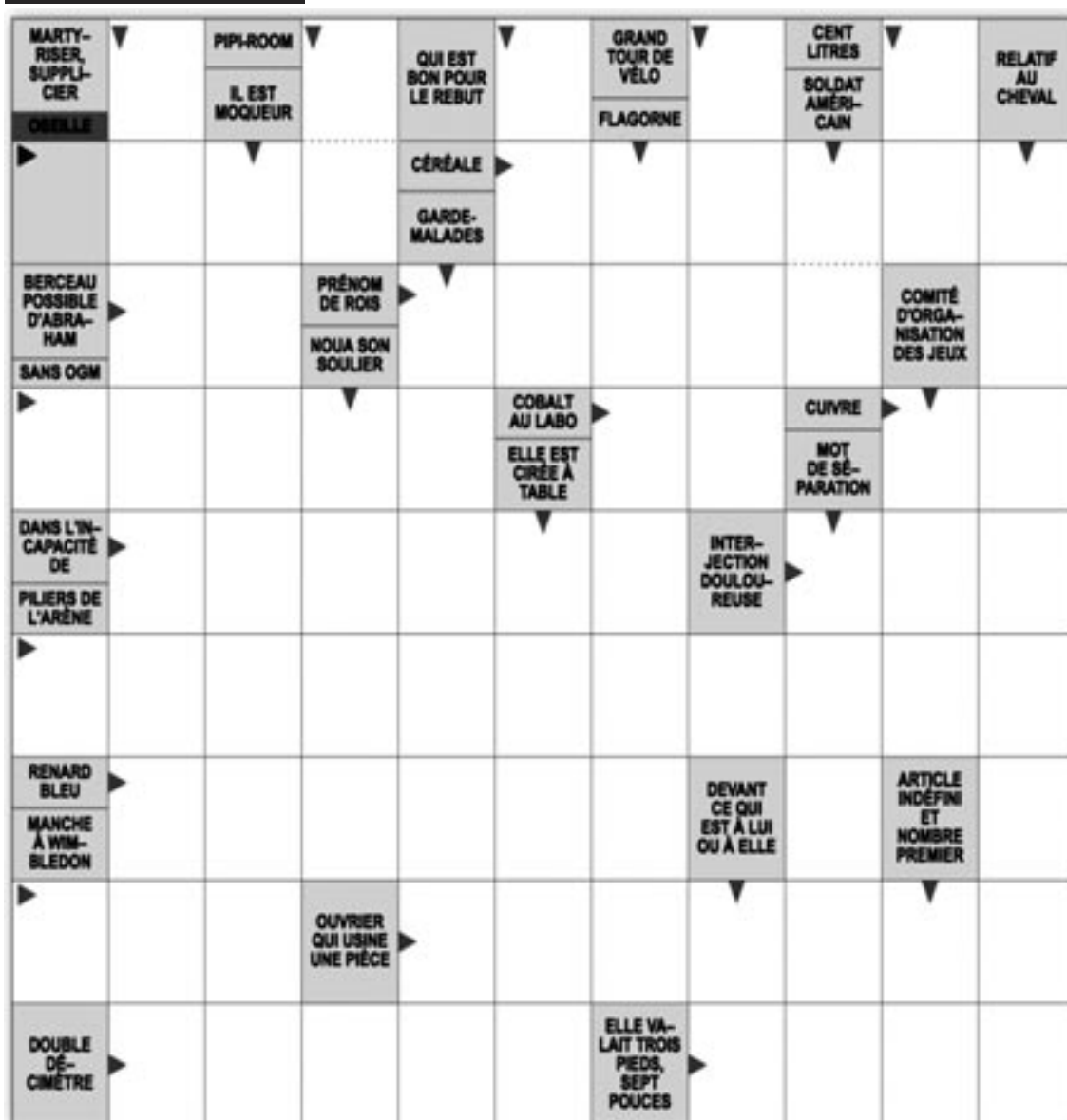
HORIZONTALLEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT:

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots fléchés



Solution sudoku

de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails

contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Palestine

Arrestation d'une militante plaidant contre l'éviction de familles palestiniennes

Une jeune militante au cours d'une campagne sur les réseaux sociaux pour contraindre la possible éviction de familles palestiniennes du quartier de Cheikh Jarrah, à El Qods-Est, a été arrêtée par les forces d'occupation israéliennes, ont rapporté des médias sur place. Dimanche matin, Merna el-Kurd, 23 ans, a été "emmenée au poste de police" à El-Qods occupée, puis déposée sans peine aux médias, ce qui a suscité au sein d'un vague de protestations dans les milieux palestiniens et sur les réseaux sociaux. Sur les images de cette interpellation, diffusées par la famille sur les réseaux sociaux, la jeune femme est emmenée main otée par plusieurs membres des forces d'occupation israéliennes.

Son frère jumeau, Mohammed, qui a plus de 550 000 abonnés sur son compte Instagram et 180 000 autres sur Twitter, était absent au moment de l'interpellation, mais a reçu une convocation et s'est présenté en après-midi à un commissariat d'El-Qods-Est occupée. Nawar Odeh, l'un des de la famille, a confirmé que Merna el-Kurd a été arrêtée pour "troubles à l'ordre public", incluant participation à des "émotions", et indiquant que son frère était toujours sous enquête. Selon le père des deux militantes, cette arrestation "fait partie d'une opération qui vise à terroriser les parents et faire taire la voix des jeunes qui se sont élevés dans le quartier". Merna et Mohammed el-Kurd mènent qu'activement en anglais et en arabe une intense campagne sur les réseaux sociaux autour du meurtre de "Cheikh Jarrah" afin d'attirer l'attention du monde sur le sort de familles palestiniennes menacées d'expulsion ou déjà expulsées de leur maison au profit de colons israéliens.

MDN

Chanegriha supervise l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles à Djelfa

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, a supervisé dimanche à Djelfa, l'exécution d'un exercice d'entraînement avec munitions réelles, exécuté par les unités organiques de la Division, avec la participation d'unités des Forces terrestres, aériennes et de Défense aérienne du territoire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Poursuivant la série d'exercices réalisés au niveau des différentes Régions militaires (RM), s'inscrivant dans le cadre de la clôture de l'année de préparation au combat 2020-2021, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a supervisé, le 06 juin 2021 au niveau du Polygone de Tir et d'Entraînement de la 12ème Division d'Infanterie déployée à Djelfa (1ère RM), l'exécution d'un exercice de démonstration avec munitions réelles «SAHQ 2021», exécuté par les unités organiques de la Division, avec la participation d'unités des Forces terrestres, aériennes et de défense aérienne du territoire", précise le communiqué. Le Général de Corps d'Armée a suivi, à Fontaine, les exposés présentés respectivement par le Commandant de la 1ère RM et de la 12ème Division d'infanterie mécanisée, portant l'ordre générale de l'exercice et les différentes étapes de son exécution.

Coronavirus

277 nouveaux cas, 203 guérisons et 08 décès

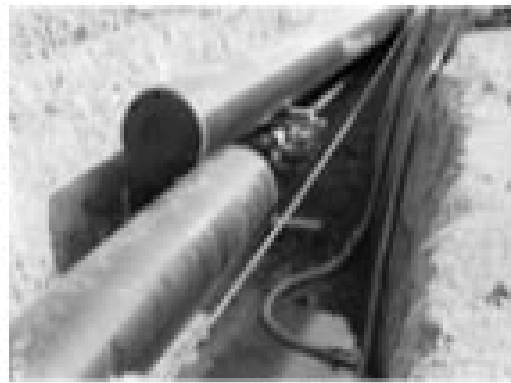
Deux contre-épidémies-de-sept (277) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 203 guérisons et 08 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Selon la même source, le total des cas confirmés en Algérie s'élève à 130 958 cas. Le ministère de la Santé a fait savoir également que le nombre des décès a atteint 3 518 cas, tandis que le nombre des patients guéris est passé à 91 158. Par ailleurs, 19 patients se trouvent actuellement en soins intensifs.

SOUK-AHRAS

Des projets d'AEP et de routes pour les localités d'Oum-el-Adhaim et Ouled-Driss

Il s'agit de la mise en œuvre de projets d'adduction d'eau potable (AEP) et de routes pour les localités d'Oum-el-Adhaim et Ouled-Driss, qui vise le raccordement des villages au réseau d'adduction d'eau potable (AEP), l'entretien des routes et le raccordement des foyers au gaz et au réseau électrique.

Dans ce contexte, Souk-Ahras, qui compte 25 zones d'ombre, a bénéficié de 3 milliards de dinars destinés à la mise en charge des besoins de la population habitant dans des régions reculées. Dans ce cadre, la visite du chef de l'exécutif jeudi dans la localité d'Ouled-Driss a été l'occasion de



donner le coup de starter pour la réalisation d'une station de pompage à la mèche de Ain-Achq, une station d'épuration des eaux d'AEP, le revêtement en asphalte du chemin de wi-

laya, reliant la route nationale n°21 à une localité agricole.

Il a présidé la mise en service d'un puits de type Tg 1, pour une somme financière de 10 millions de da, améliorant les conditions de vie potable de plus de 105 foyers. Ensuite, il a supervisé les travaux publics du lotissement n°9, à Ouled-Messene, Kader-el-Bahouch, et mis en service le dispositif de gaz naturel au profit de 102 foyers pour un coût de 34,5 millions de da. De passage dans la localité d'Ouled-Kherit, il a procédé à l'inauguration du projet de raccordement au gaz naturel pour 95 familles de la mèche El Qadrene, pour une enveloppe financière de 85 millions de da.

TIPASA

Carambolage à Sidi-Rached

La ville de Sidi-Rached, distante d'une dizaine de kilomètres de Tipasa, a été le théâtre d'un grave carambolage. Le carambolage est survenu à la suite du renversement d'une rase violente d'un véhicule léger roulant à vive allure sur la tronçonne routière départementale à proximité du lieu-dit Mekkida de l'agglomération de Sidi-Rached, mitoyenne à Tipasa et

Ainmen-el-Ain. Les éléments de la Protection civile ont extrait le conducteur blessé, qui a été évacué aux urgences de l'hôpital de Tipasa. Plus loin, sur la tronçonne située entre la ville de Chenchell et l'agglomération rurale de Bakou, quatre véhicules de tourisme se sont télescopés à quelques minutes d'intervalle. L'intervention rapide de la Protection civile de l'Oued el-Bellah à Chenchell

a permis d'assister les victimes qui ont été emmenées vers l'hôpital de Tipasa pour recevoir les soins nécessaires d'urgence, tandis que d'importants dégâts matériels ont été enregistrés sur les quatre véhicules, compte tenu de la force de la collision. Selon les témoins de l'accident, l'ex-cis de vitesse venait à l'origine de l'accident.

Vaccin

«L'Algérie a acquis jusqu'à présent près de 2,5 millions de doses»

Le nombre de doses de vaccin acquies jusqu'à présent par l'Algérie a atteint quelque 2 500 000 unités, dans le cadre des efforts visant à lutter contre la propagation de la Covid-19, a indiqué le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie, Dr. Djamel Fournier. Supervisant une large campagne de vaccination à la place El Kettane (Bab El Quedi), Fournier a précisé que "le

nombre de vaccins acquis par l'Algérie jusqu'à présent avoisine les 2 500 000 doses de types Sinovac et AstraZeneca", annonçant l'acquisition, par ce biais, de "5 millions de doses supplémentaires". Les vaccins offerts par le ministère sont tous sûrs les uns que les autres, a-t-il insisté, indiquant que l'Algérie "a réussi, malgré le faible état de stabilité en matière de vaccination, à assurer suffisamment de doses grâce

au dispositif "Covax" mis en place par l'OMS, et aux accords avec des producteurs, ce qui a permis le passage à la deuxième phase de vaccination". La vaccination demeure le seul moyen pour prévenir la violence de la pandémie, a-t-il souligné, insistait sur l'importance du protocole sanitaire, à savoir, le lavage des mains, la distanciation physique et le port obligatoire du masque.

L'Algérie condamne «fermement» l'attaque terroriste au Burkina Faso

L'Algérie a "fermement" condamné dimanche l'attaque terroriste ayant fait près de 160 morts au Burkina Faso, exprimant sa solidarité au Gouvernement et au peuple burkinabé frère, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie condamne fermement l'attaque terroriste perpétrée contre les habitants du village de Salfan au nord de la République du Burkina Faso, causant plus d'une centaine de victimes parmi les civils, dont des

femmes et des enfants", relève le communiqué. "Devant cette épreuve tragique, l'Algérie exprime sa pleine solidarité au Gouvernement et au peuple burkinabé frère, et réitère son engagement indéfectible à soutenir les efforts internationaux et régionaux visant à éradiquer le fléau du terrorisme, dont la propagation au sein de l'espace sahélo-saharien menace gravement la stabilité, la sécurité et le développement des pays de la région", souligne le MAE.

Le bilan des attaques menées dans la nuit de vendredi à samedi par des hommes armés dans le village de Salfan, dans le Nord-Est du Burkina Faso, est monté dimanche à 160 morts, selon des sources locales. Ces attaques ont été connues dans la zone dite "des trois frontières" entre Burkina, Mali et Niger, également ciblées par des assauts meurtriers de terroristes, liés aux groupes terroristes Al-Qaida et l'organisation terroriste auto-proclamée "Etat islamique" (EI/Daesh).

Pr Mahyaoui

«Près de deux millions d'Algériens ont été vaccinés contre le covid»

Le membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Pr. Ryad Mahyaoui a fait savoir dimanche que près de deux millions de citoyens ont été jusqu'à présent vaccinés contre la Covid-19, faisant état de la réception par l'Algérie de quatre millions de doses de divers vaccins avant fin juin courant. Invité de

l'émission Duif Escabab de la Chaîne Une de la Radio algérienne, Mahyaoui a précisé que "près de deux millions d'Algériens ont été vaccinés contre le nouveau Coronavirus", appelant les citoyens à "se rendre aux centres de santé de proximité en vue de se faire vacciner, sans pour autant écarter la possibilité de généraliser l'initiative de vaccination au niveau

des places publiques". Par la même occasion, le membre du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a souligné que "l'Algérie a reçu plus de 2,5 millions de doses de divers vaccins anti-Covid-19, tandis que 400 000 autres devraient arriver dans les prochaines 24 heures".